

JOURNAL

indépendant | intrépide | sans compromis

FRANZ WEBER

octobre | novembre | décembre 2009 | No 90 | Fr. 5.- | AZB/P.P. Journal 1820 Montreux 1 | Postcode 1



L'âme des animaux

11

Au paradis des éléphants

Concilier nature et développement

4

L'avenir de Gstaad

Village de montagne ou centre commercial?

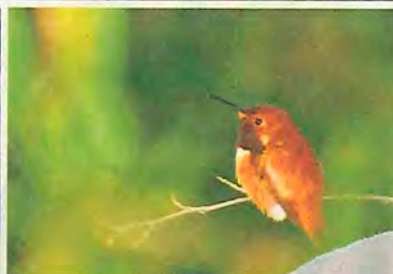
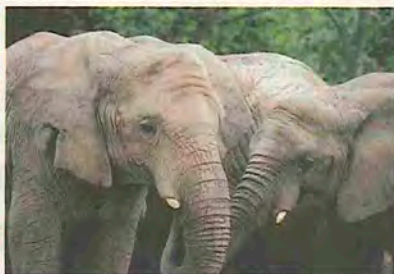
19

Noël 1949 à Paris

Retrospective des années de reporter de Franz Weber

22

www.ffw.ch



En faveur des animaux et de la nature



Notre travail est au service de la collectivité

Les actions de la Fondation sont motivées par la conviction que les animaux dans leur ensemble en tant que partie intégrante de la création, ont droit à l'existence et à l'épanouissement dans un habitat convenable, et que l'animal individuel en tant qu'être sensible a une valeur et une dignité que l'homme n'a pas le droit de mépriser.

Aussi bien dans ses campagnes de protection et de sauvetage de paysages, que dans celles d'animaux persécutés et torturés, la Fondation s'efforce inlassablement d'éveiller en l'homme sa responsabilité vis-à-vis de la nature et d'obtenir pour les peuples d'animaux un statut juridique parmi les institutions humaines leur garantissant protection, droits et survie.

La FFW, reconnue d'utilité publique, est exonérée d'impôts. Pour pouvoir continuer à remplir ses grandes tâches au service de la nature et du monde animal, la Fondation devra toujours faire appel à la générosité du public. Politiquement indépendante, subventionnée ni par l'économie, ni par les pouvoirs publics, elle dépend entièrement des seuls dons, donations, legs, etc...



*Quand tout semble vain, quand tous les
espoirs s'en vont, quand on est saisi
d'accablement face à la destruction de la
nature et à la misère des animaux persécutés
et torturés... on peut encore se tourner vers la
Fondation Franz Weber.*

Aidez-nous ! Chaque don, aussi modeste soit-il, est important et reçu avec gratitude.

Comptes:

SUISSE: Banque Landolt & Cie, ch de Roseneck 6, CH-1006 Lausanne, CCP 10-1260-7, compte Fondation Franz Weber, -

IBAN CH76 0876 8002 3045 00003 ou compte postal 18-6117-3 Fondation Franz Weber, 1820 Montreux 1 IBAN CH3109000000180061173

FRANCE: Crédit Agricole Mutuel Alpes Provence, Avignon, Compte no 9483909 3 133, Code établissement 11306, Code Guichet 00084, Clé R.I.B 59, BIC AGRIFRPP813, IBAN FR76 1130 6000 8494 8390 9313 359

SVP, préférez le E-Banking

www.ffw.ch

Renseignements FONDATION FRANZ WEBER

Case postale, CH-1820 Montreux, Tel. 021 964 42 84 oder 021 964 24 24, Fax 021 964 57 36, E-mail: ffw@ffw.ch, www.ffw.ch



Editorial

Franz Weber, rédacteur en chef

Chère lectrice, cher lecteur

Le 22 février prochain, la Cour de Justice des Droits de l'Animal se réunira à Genève en séance publique et en présence de la presse internationale. A l'ordre du jour : l'affaire des massacres de dauphins et de baleines aux Iles Féroés, en Norvège, en Islande, au Groenland et au Japon. Seront accusés de crime contre le monde animal et contre l'environnement, les ministères de la pêche des pays incriminés, ainsi que l'IWC (International Whaling Commission). En même temps que la barbarie et la cruauté inouïes de ces massacres, documentées par des témoins oculaires, des experts en matière de vie marine dénonceront les effets désastreux de ses « prises » inconsidérées sur l'écosystème planétaire.

Lorsque j'ai créé, en 1979, la Cour Internationale de Justice des Droits de l'Animal et les Nations Unies des Animaux, il y a bien eu des moqueries, des sarcasmes, des remontrances même: "Cette Cour est immorale !" accusaient certains. "Les bêtes, c'est quand même pas des êtres humains !"

Ces attaques, au lieu d'ébranler ma conviction, l'ont au contraire renforcée. Plus que jamais je mettrai les points sur les i ! Je l'ai souvent dit, et je le redis sans ambages : Nous devons totalement changer notre philosophie envers le monde animal ! Nous devons renoncer une fois pour toutes à considérer et à évaluer la vie sur terre d'un point de vue anthropocentrique, c'est-à-dire exclusivement axé sur l'homme. Une science nouvelle, spiritualisée, nous facilitera ce revirement mental.

Comme je l'ai souligné lors d'une conférence dans le cadre du 5ème Festival francophone de philosophie sur le thème « L'homme et l'animal » le 26 septembre dernier à Saint-Maurice (texte intégral page 15 de ce Journal), « la science de demain nous éloignera de plus en plus des superstitions et de tous les obscurantismes, y compris ceux de la science de naguère. La science de pointe, donc la science spiritualisée, remplacera un jour la philosophie, car elle nous ouvrira les portes de toutes les connaissances. »

Franz Weber

Communiquez-nous votre changement d'adresse!

La poste ne communique plus les changements d'adresse des abonnés aux maisons d'éditions. Si vous déménagez, n'oubliez donc pas de nous communiquer à temps votre nouvelle adresse par mail, ffw@ffw.ch, par téléphone, 021 964 37 37 ou par fax, 021 964 57 36 afin que nous puissions garantir la distribution régulière de notre journal. Merci!

Animaux

- Au paradis des éléphants** Concilier nature et développement >>>4
- Animaux** Ils nous attendent dans l'au-delà >>>10
- Festival de philosophie "Homme et animal"** Allocution de Franz Weber >>>15
- Le National a un coeur pour les phoques** >>>29
- Le procès des massacres de dauphins et de baleines** Invitation >>>30

Suisse

- Gstaad** Village de montagne ou centre commercial? >>>18
- Circuit de Vendlincourt** Apprendre des erreurs des autres >>>25

Société

- Paris il y a 60 ans** Noël 1949 >>>22

JFW plus

- Les lecteurs ont la parole** >>>31
- La palette végétarienne** >>>36
- Giessbach en hiver** >>>40



Impressum

Editeur: Franz Weber pour la Fondation Franz Weber et Helvetia Nostra
Rédacteur en chef: Franz Weber
Rédaction: Judith Weber, Walter Fürspreh, Vera Weber, Alike Lindbergh
Mise en page: Vera Weber
Impression: Ringier Print Adligenswil AG
Rédaction, Administration: Journal Franz Weber, case postale, CH-1820 Montreux (Suisse), tél 021 964 24 24 ou 964 37 37. Fax: 021 964 57 36. E-mail: ffw@ffw.ch — Site internet: <http://www.ffw.ch>
Abonnements: Journal Franz Weber, abonnements, case postale, 1820 Montreux, Tél. 021 964 24 24 ou 964 37 37
 Tous droits réservés. Reproduction de textes, de photographies ou d'illustrations avec la permission de la rédaction seulement. Toute responsabilité pour des manuscrits, des livres ou autres documents (photos, etc) non commandés est déclinée. CCP: Si vous désirez soutenir le journal ou l'œuvre de Franz Weber par un don, veuillez l'adresser au CCP 18-6117-3, Fondation Franz Weber, 1820 Montreux.

Concilier nature et développement : un enjeu pour l'avenir du Parc National de Fazao-Malfakassa, Togo

■ Frédéric Marchand

Dans un précédent article paru en fin d'année dernière (Fazao-Malfakassa, un des derniers sanctuaires de la faune togolaise - Journal Franz Weber N° 86 - octobre, novembre, décembre 2008), nous vous présentions le Parc National Fazao-Malfakassa au Togo et le travail mené depuis 1990 par la Fondation Franz Weber pour préserver la diversité biologique de ce site. Si la surveillance continue par une soixantaine d'agents forestiers demeure essentielle, la sensibilisation et les actions de développement à destination des populations riveraines jouent également un rôle extrêmement important dans la protection du parc.

Des pratiques destructrices

Situé au centre du Togo, le Parc National Fazao-Malfakassa (192 000 ha) offre des paysages remarquables, présente une grande variété de milieux naturels - des savanes arborées aux forêts denses de moyenne montagne - et abrite une faune diversifiée : éléphants, buffles, antilopes, singes, oiseaux, reptiles, ... Entouré par plus d'une cinquantaine de villes et villages, il est toutefois soumis à de fortes pressions, car les ressources naturelles qu'il ab-

rite (animaux, arbres, pâturages, minerais, ...) suscitent de nombreuses convoitises.

Au premier rang des menaces qui pèsent sur le parc figure le braconnage, qui reste relativement artisanal mais touche toutes les espèces animales - mammifères, oiseaux ou reptiles - chassées essentiellement pour leur viande. La collecte de bois par les populations ri-

veraines, qui l'utilisent tel quel ou le transforment en charbon, est aussi terriblement destructrice pour les milieux naturels car cette activité, qui prend de plus en plus d'ampleur, contribue à réduire progressivement le couvert végétal. Il faut dire que, dans cette région où le gaz est rare et cher, le bois reste pour beaucoup une des seules sources de combusti-

ble disponible. Par ailleurs, les récoltes de fruits, de plantes et de miel sauvages constituent des activités tout aussi nuisibles pour le parc, la présence humaine, notamment sur les sites de nidification, étant source de dérangement pour les animaux, mais surtout certaines pratiques se révélant extrêmement destructrices. La méthode traditionnelle de récolte du

miel, en particulier, qui implique la destruction systématique des essaims par le feu, a pour effet de tuer non seulement les abeilles - dont on connaît le rôle essentiel dans la pollinisation - mais également toute la microfaune environnante (petits mammifères, reptiles, gastéropodes, insectes) ; le phénomène prend d'autant plus d'ampleur en saison sèche



Reliefs vallonnés du nord du Parc National Fazao-Malfakassa, géré depuis 1990 par la Fondation Franz Weber



Perchées ici au sommet d'un flamboyant, les aigrettes sont fréquentes dans le parc, généralement aux abords des points d'eau où elles trouvent leur nourriture

lorsque ces feux de brousse, que plus rien n'arrête, s'étendent sur d'immenses superficies.

«Prévenir plutôt que guérir»

Pour lutter contre ces fléaux qui menacent la faune et la flore du parc, les agents forestiers qui assurent la surveillance de Fazao-Malfakassa contrôlent et sanctionnent ces activités illícites ; chaque année, ce sont plusieurs dizaines de fusils, de pièges et d'outils utilisés pour la coupe de bois (tronçonneuses et haches) qui sont saisis dans le parc et systématiquement détruits. Mais, partant du principe que l'information est toujours préférable à la répression, le personnel de la Fondation Franz Weber au Togo mène, parallèlement, des campagnes de sensibilisation auprès des villageois riverains du parc afin d'expliquer son importance pour l'équilibre

naturel de la région et l'urgence de préserver la diversité biologique de cet espace protégé qui constitue un des derniers refuges de la faune et un patrimoine inestimable pour le pays. Cette sensibilisation est une tâche ardue et de longue haleine car il s'agit de faire évoluer progressivement les mentalités, ce qui n'est jamais facile, à plus forte raison dans une région où la chasse est solidement ancrée dans les traditions.

Mais, peu à peu, les efforts entrepris depuis plusieurs années ont porté leurs fruits. Dans un certain nombre de villes et villages se sont créées des associations qui se sont engagées à ne plus pratiquer d'activités préjudiciables au parc, à préserver la diversité biologique et à sensibiliser les autres villageois à cette cause. Ces groupements ne rassemblent parfois que des femmes ou des jeunes ; mais parmi ces associations, les plus étonnantes sont sans doute les comités de braconniers reconvertis, dont la dénomination est on ne peut plus explicite. Il s'agit en effet de chasseurs qui avaient l'habitude de traquer la



Manifestation des braconniers reconvertis



Un des hôtes habituels des forêts de Fazao-Malfakassa, le martin-chasseur, sans doute moins connu que son cousin, le martin-pêcheur

faune du parc mais qui ont désormais renoncé à cette activité, et, en signe de bonne volonté, ont restitué les armes et les pièges en leur possession.

A tous ces groupements, la Fondation Franz Weber propose des solutions alternatives à l'exploitation des ressources naturelles du parc. En voici quelques-unes :

Le soleil, source d'énergie gratuite et inépuisable

Comme nous l'avons évoqué, la plupart des gens de la région utilisent le bois comme combustible. Pourtant, sous ces latitudes, il existe une autre source d'énergie disponible presque toute l'année, écologique et gratuite, mais, malgré tout, peu exploitée : le soleil. C'est la raison pour laquelle, depuis plusieurs années, la Fondation Franz Weber a entrepris la construction et la dis-

tribution de fours solaires aux villageois riverains du Parc National Fazao-Malfakassa.

Alimentés exclusivement par l'énergie solaire, ces fours de petite taille sont fabriqués à partir de matériaux disponibles localement (bois, verre, papier d'aluminium, clous et peinture) - donc facilement réparables - et simples d'utilisation. En pleine exposition au soleil, un four de ce type peut monter jusqu'à une température de 130 à 200°C. Concrètement, cela signifie que l'on peut faire cuire une marmite de riz ou d'ignames en 1 heure à 1 heure 30 et même du pain ou des gâteaux en 1 heure 30 à 2 heures. C'est certes un petit peu plus long qu'avec le bois, mais il suffit de s'organiser. Et surtout, on a pu évaluer que l'utilisation régulière d'un seul de ces fours solaires sur une période de 6 mois permettait d'économiser jusqu'à 500 kg

de charbon de bois... Plusieurs dizaines de familles utilisent désormais ces fours solaires et

més tout au long de l'année. Ces séchoirs solaires sont généralement confiés aux asso-



Lors d'une foire artisanale régionale, la Fondation Franz Weber présente ses actions et ses réalisations ; les démonstrations de fours solaires ont toujours beaucoup de succès

ce sont donc plusieurs centaines d'arbres du parc qui sont ainsi épargnés chaque année.

Sur le même principe, la Fondation Franz Weber a construit des séchoirs solaires – de plus grande taille que les fours – qui permettent, sur une dizaine de claies superposées, de déshydrater en 48 heures jusqu'à 10 kg de fruits et légumes afin qu'ils puissent être consom-

ciations villageoises qui s'occupent de jardins maraîchers.

Le maraîchage, une activité rentable

Les jardins communautaires gérés par les groupements villageois ont été installés dans les localités riveraines du Parc National Fazao-Malfakassa à l'initiative de la Fondation Franz Weber qui – en plus des



Quelques membres d'un groupement de femmes en pleine séance d'arrosage dans un jardin maraîcher initié par la Fondation Franz Weber ; les choux et les salades seront vendus sur les marchés de la région



Certainement un des habitants les plus étranges du parc, cet animal aux allures d'extraterrestre est un petit primate nocturne, le potto de Bosman

séchoirs solaires – fournit les semences, le matériel de jardinage (arrosoirs, houes, râteaux, ...) ainsi que la formation technique. Ces potagers produisent principalement des choux, des salades, des haricots, des tomates, des gombos, des piments et, depuis un peu moins d'un an, certains villageois y expérimentent même la culture de champignons. Outre ce qui est consommé par les exploitants et leurs familles, l'essentiel de la production de légumes frais ou déshydratés (principalement gombos et piments) est commercialisé sur les marchés de la région.

Aujourd'hui, tous les exploitants de ces jardins, anciens producteurs de charbon de bois, collecteurs de miel ou braconniers, s'accordent à dire

que la production maraîchère est une activité nettement plus rentable que l'exploitation des ressources naturelles du parc à laquelle ils ont désormais renoncé.

Des ruches et une formation à l'apiculture

Toujours dans la perspective de préserver la diversité biologique, la Fondation Franz Weber construit des ruches et fournit le matériel apicole nécessaire à leur exploitation (combinaisons de protection, enfumoirs, ...) à des groupements installés dans les localités situées en périphérie du Parc National Fazao-Malfakassa. Formés à des techniques modernes d'apiculture, ces villageois, rassemblés au sein des groupements apicoles, ont, eux aussi, progressivement re-

noncé à exploiter les ressources du parc, avec tout ce que cela impliquait comme destructions de l'environnement, la récolte de miel de ruches se révélant moins éprouvante, plus rentable et surtout beaucoup moins aléatoire que la collecte de miel sauvage.

Si la Fondation Franz Weber assure l'encadrement technique de ces activités de maraîchage et d'apiculture, elle laisse en revanche chaque groupement s'organiser comme il le souhaite pour assurer la commercialisation

dation Franz Weber dans la périphérie du Parc National Fazao-Malfakassa ne se limitent pas au seul encadrement de ces activités. Des infrastructures ont également été construites afin d'améliorer les conditions de vie des populations.

La Fondation a ainsi financé la construction en 2004 d'un collège d'enseignement général dans le village de Fazao, permettant aux adolescents, qui jusqu'alors devaient parcourir plus de 30 km pour rejoindre l'établissement d'enseignement secondaire le plus proche, de poursuivre désormais leur scolarité sur place. De même, la reconstruction d'un pont qui s'était effondré à proximité du village de Matchatom avait également été financée en 2003 afin de faciliter les déplacements des villageois et de désenclaver certaines localités de la région.

Comme on peut le voir, à Fazao-Malfakassa comme pour beaucoup d'espaces protégés dans le monde, développement et préservation de la nature sont devenus indissociables. La prise en compte de la dimension humaine est en effet un enjeu capital pour assurer l'avenir du parc dont les riverains sont les premiers garants. Aussi, la Fondation Franz Weber compte poursuivre dans cette voie et intensifier ses efforts en matière de sensibilisation et de développement afin de gagner à sa cause les populations villageoises et de les responsabiliser plus encore dans la préservation de ce patrimoine naturel inestimable qu'est le Parc National Fazao-Malfakassa.



Totalement immobile et se fondant parfaitement parmi les arbres de cette forêt claire, une femelle cobe de Buffon, espèce très commune du parc



Quelques ruches et un séchoir solaire sont présentés aux populations

de la production. L'objectif, en effet, n'est pas de s'impliquer dans une démarche commerciale, mais plutôt d'assurer la reconversion des villageois dans des activités alternatives rémunératrices qui ne soient plus préjudiciables à la diversité biologique du parc et, de manière plus générale, respectueuses de l'environnement.

D'autres réalisations pour aider les populations

Les actions de développement entreprises par la Fon-

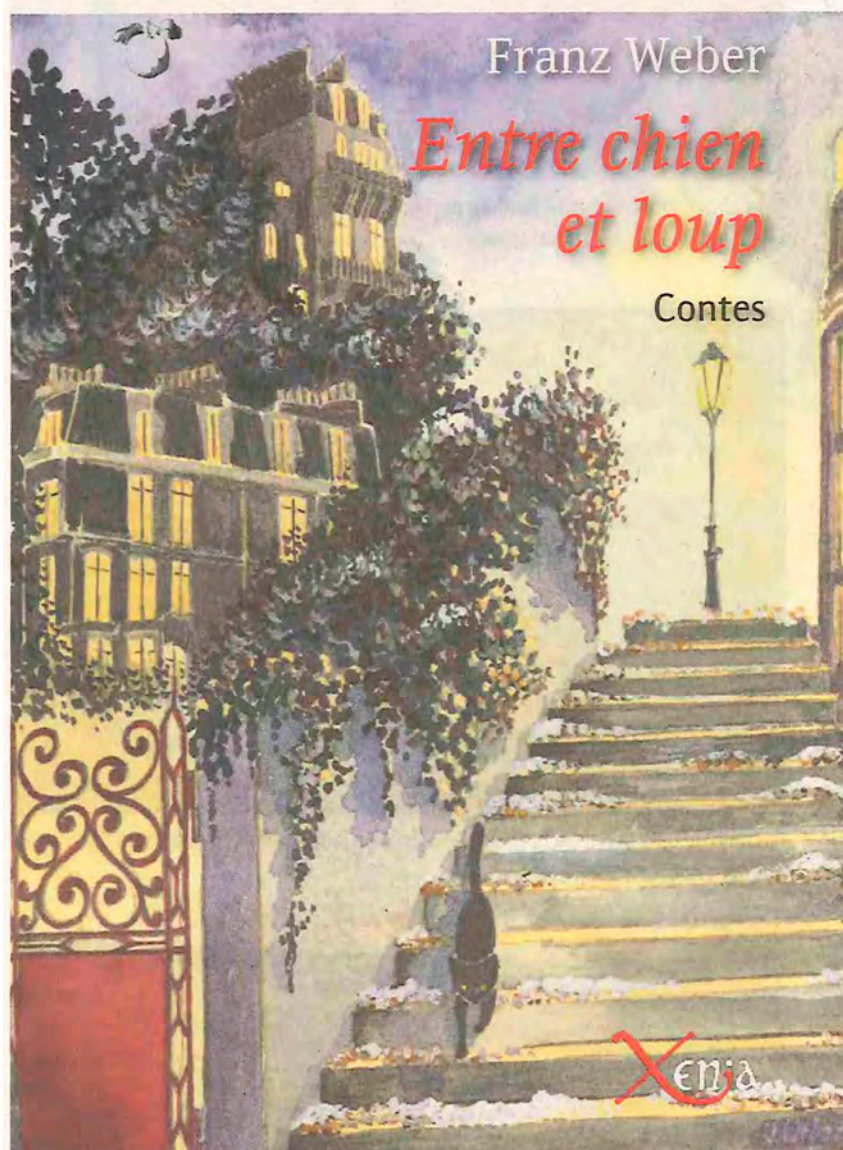


Paysage du parc depuis la Brigade de Kalaré ; au loin, à droite, pointent les 652 mètres du Mont Kpéya



Les villageois sont sensibilisés à la préservation de la diversité biologique du parc

Nouveau livre de Franz Weber – un cadeau de Noël rêvé



27 contes entre rêve et réalité, entre chien et loup...

28 jalons semés, comme les pierres du Petit Poucet, sur les bas-côtés d'un itinéraire hors du commun, fait d'engagements grandioses pour la nature, la culture et le vivant.

Voici donc un portrait de l'autre Franz Weber : derrière l'illustre défenseur de Lavaux, de Delphes ou des bébés phoques, un poète veillait. Ces contes de mystère, d'amour, de ferveur ou de beauté contiennent les clefs d'une vie tout entière vouée à la défense de la beauté et de la poésie dans notre monde industrialisé.

Ces récits transforment, chacun à leur manière, notre réalité décevante en un monde pour lequel il vaut la peine de vivre et de lutter.

Préface de Slobodan Despot

Pour commander : utiliser le bulletin de commande sur la page suivante ou contacter par téléphone, fax ou courriel la FONDATION FRANZ WEBER Case postale, CH-1820 Montreux, Tél. 021 964 24 24 - Fax 021 964 57 36 - E-mail : ffw@ffw.ch www.ffw.ch

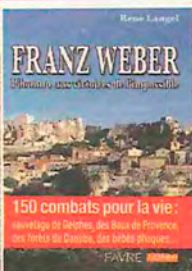
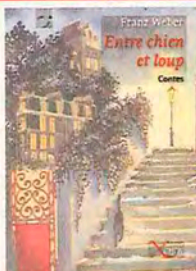
250 pages

CHF 29. –

Le bénéfice sera intégralement versé à la Fondation Franz Weber



Bon de commande Noël 2009



Quantité	Article	Prix en SFR.	Total
_____	Bébé phoque en peluche, 42 cm	SFR. 40.00	_____
_____	Bébé phoque de luxe en vison artificiel, 42 cm	SFR. 60.00	_____
_____	Pin's phoque "Let seals live"	SFR. 7.00	_____
_____	T-shirt en 100% coton avec logo "Let seals live" S / M / L	SFR. 40.00	_____
_____	Parrainage de chevaux australiens «Brumby» pour une année	SFR. 260.00	_____
_____	Parrainage de chevaux australiens «Junior» pour une année	SFR. 50.00	_____
_____	«Entre chien et loup» contes de Franz Weber, 250 pages	SFR. 29.00	_____
_____	«L'homme aux victoires de l'impossible», biographie de Franz Weber	SFR. 38.00	_____
_____	«Le paradis sauvé» livre de Franz Weber, 287 p.	SFR. 25.00	_____
_____	«Des Montagnes à soulever» livre de Franz Weber, 286 p.	SFR. 25.00	_____
_____	«La princesse des glaces et le bébé phoque Blanchon» Illustrations de Judith Weber	SFR. 10.00	_____
_____	«Celle qui aime Jésus» de Simone Chevalier Préface de Franz Weber	SFR. 30.00	_____
_____	Série de 5 cartes postales autocollantes de Giessbach	SFR. 5.00	_____
_____	Série d'autocollants pour paquets et lettres	SFR. 10.00	_____
_____	Série d'autocollants de fête «Paix sur la Terre pour la Création»	SFR. 25.00	_____
_____	Série d'autocollants sujet animaux	SFR. 25.00	_____
_____	Série de 4 cartes de voeux A6 de Judith Weber sans enveloppes	SFR. 10.00	_____
_____	Série de 8 cartes de voeux A5 de Judith Weber avec enveloppes	SFR. 25.00	_____
_____	Actions de Giessbach à Fr. 100.- + Fr. 10.- pour les frais	SFR. 110.00	_____
_____	Certificat de donateur FFW en faveur de la nature et des animaux	dès SFR. 110.00	_____
_____	Abonnement d'un an au Journal Franz Weber	SFR. 20.00	_____
_____	Abonnement d'un an au Journal Franz Weber membre donateur	SFR. 40.00	_____
_____	Port (emballage compris)	SFR.	_____
_____	Don spécial pour les animaux	SFR.	_____
		MONTANT TOTAL	_____

Veuillez adresser les articles et la facture à

Nom: _____

Prenom: _____

Adresse: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

Date: _____

Signature: _____

**Veuillez avoir
l'obligeance de
renvoyer ce bulletin de
commande par courrier,
Fax ou e-mail :**

Fondation
Franz Weber,
case postale,
CH-1820 Montreux,
tél. 021 964 24 24,
FAX 021 964 57 36
www.ffw.ch



Les âmes des animaux nous attendent dans l'Au-delà

« Toute vérité magistrale passe pour un blasphème au départ »
Georges Bernard Shaw

■ Alike Lindbergh

Ce qui suit se passait en Belgique, en 1944, après un bombardement américain sur Liège. Ces raids terrifiants, qui ignoraient délibérément l'existence de populations civiles vivant pour leur malheur dans le vaste pourtour des «points stratégiques», consistaient à arroser de bombes, chaque jour, depuis plus de deux mois, de grandes zones habitées de la ville pour tenter de détruire un pont ferroviaire menant en Allemagne. Les quadrimoteurs lâchaient leurs engins de très haut, hors de portée des canons anti-aériens de la défense allemande, qui, à cette époque de la guerre, était assurée par des soldats d'une extrême jeunesse : 14 ans, 15 ans... 17 ans tout au plus. L'armée allemande manquait de combattants et rappelait enfants et sexagénaires : la nuit tombait sur l'Allemagne nazie...

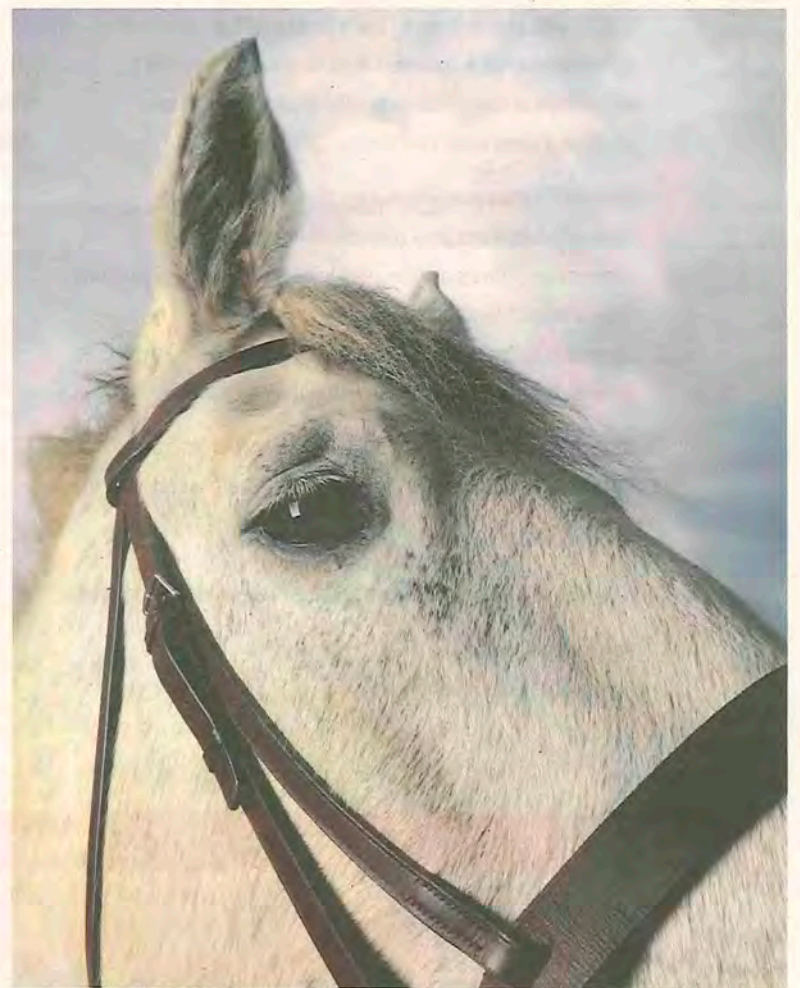
J'avais un peu plus de 14 ans moi-même, mais chaque fois que je le pouvais, j'allais, en cachette de mes parents, aider l'une ou l'autre équipe de la défense passive qui déblayait les décombres pour dégager les ensevelis, les blessés, et ramasser les morts - ou ce qui en restait ! - Nous faisons tous ce que nous pensions devoir faire, pris que nous étions dans l'étau d'une guerre monstrueuse où la solidarité était la seule et fragile sauvegarde.

Ce jour-là, dans l'âcre odeur de plâtras et de poussière des murs partout écroulés, j'ai découvert le corps inerte d'un jeune soldat allemand et me suis penchée pour lui porter secours, bien qu'au premier coup d'œil il me parut mort : ses yeux étaient vitreux et ses cheveux pâles étaient englués de sang.

Il était venu l'accueillir

Ce n'était pas vraiment un petit garçon, mais ce n'était pas non plus un homme. Je lui ai touché l'épaule, et, tout à coup, la vie est revenue dans son regard : l'espace d'un instant, ses yeux m'ont dévisagée avec une pathétique gentillesse, puis ils se sont détournés brusquement, pour fixer un point situé derrière et un peu au dessus de moi. Et quelque chose d'incroyable s'est produit : il a souri - tout son visage d'enfant s'est éclairé d'un merveilleux sourire, comme s'il voyait derrière moi s'approcher quelqu'un de particulièrement cher qu'un instant, il fixa avec une joie éperdue. Puis il dit très doucement : « ... Janosch, mein Pferd !... du bist nicht tot ? »... avant de mourir comme on s'endort.

Peut-être avait-il été un petit paysan et son ami cheval un



des braves chevaux de labour, compagnons de travail de ses parents ? Peut-être était-il le fils d'un hobereau prussien propriétaire d'une écurie de pur-sang et le cheval de sa vision d'agonie sa première monture de futur cavalier ? Je ne le saurais jamais. Mais un cheval avait compté pour lui, et selon un processus (bien connu aujourd'hui des chercheurs qui étudient les expériences de

mort approchée) ce cheval était venu accueillir au seuil de la mort l'enfant qu'il avait aimé.

Ce que cette anecdote de mon lointain passé a de particulier, c'est que l'âme, le fantôme, l'apparition si l'on préfère, qui attendait le pauvre adolescent aux portes de l'au-delà, n'était ni son père ou sa mère ni aucun proche humain défunt, mais un

animal. Et la raison qui me fait la rapporter ici, c'est que, comme les autres qui suivront, elle dément la version des rationalistes, ou celle des intégristes religieux accrochés à des notions dépassées, qui prétendent que seul l'homme aurait une psyché, une âme personnelle qui survivrait après la mort.

Une conception arrogante

Jamais je n'ai compris pour ma part ce qu'il y a de si choquant à accorder aux autres êtres vivants et sensibles, cette chose invisible mais si présente en nous qu'elle est nous, cette chose que les primitifs appellent le souffle qui, chez les amérindiens signifie aussi l'âme ? Par quelle aberration arrogante avons-nous pu croire que parmi tout ce qui vit, aime, et souffre, nous serions les seuls mammifères à être – animés ?

Ce que les occidentaux ne veulent pas considérer, c'est que des millions de bouddhistes ainsi que tous les peuples animistes passés et présents qui ne sont certes pas moins intelligents que nous, n'ont jamais douté que les animaux aient une âme. Ce n'est qu'à l'avènement du christianisme et par une interprétation (peut-être déformée d'ailleurs) de ses dogmes que l'on a prétendu que seul le mammifère homo avait reçu de Dieu une âme «immortelle»... On peut se demander alors ce qu'il en fut du pithécanthrope (*homo erectus*) et même du gênant *homo neanderthalensis* : n'étaient-ils pas trop simiesques et velus pour avoir une âme ?

Les progrès d'une science spiritualisée

On me reproche parfois d'attaquer ce qu'on nomme avec emphase le progrès. C'est vrai

en partie : je ne confonds pas les avancées de la technologie (qui me semble une impasse suicidaire) avec les progrès de la vraie Science. Mais je crois au vrai progrès, en particulier à celui qui pourrait bien découler des travaux de la Science d'avant-garde, à travers l'éthologie, les recherches sur les fonctions extra-sensorielles, les études menées sur les expériences de mort approchée, etc... Ce progrès là est en train de prouver, en rassemblant et en analysant une foule de témoignages, que si l'on s'entend pour nommer «âme» ce qui habite l'homme et qui, à sa mort, quitte sa dépouille, il faut admettre qu'animaux (et même plantes) en ont tous une, eux aussi.

Ce progrès scientifique et philosophique s'impose peu à peu – Dieu merci ! – dans les milieux évolués, malgré les innombrables esprits bornés... mais cela ne date pas seulement d'aujourd'hui : il y a eu, au cours des derniers siècles de notre histoire, de courageux pionniers. On trouve, par exemple, de nombreux témoignages concernant l'apparition d'animaux défunts dans les ouvrages du génial savant français Camille Flammarion, ou dans un livre fascinant paru en 1927 sous le titre : «Les Manifestations Métapsychiques et les Animaux» dont l'auteur, Joseph Bozzano, était un scientifique des plus respectés. Ce sont quelques-unes de ces manifestations où l'au-delà nous fait signe en témoignant d'une survivance de la psyché des animaux que je veux vous rapporter ici, car elles sont de merveilleuses brèches de lumière dans l'obscurantisme ordinaire.

«Je savais que tu viendrais»

Lors de la guerre civile américaine, le fantôme d'un chien a

sauvé son maître du peloton d'exécution. Ce n'est pas une légende, c'est un fait historique rapporté par le révérend R.C.R Adkins dans un article publié par l'hebdomadaire «The Greater World» il y a quelques années :

Les Sudistes ayant découvert dans une meule de foin un homme endormi auprès de son grand chien noir et roux, l'arrêtèrent et conclurent, en examinant ses papiers, qu'il devait être un espion nordiste. L'officier qui commandait le détachement – un certain Panton – donna l'ordre d'abattre le chien et de fusiller le prisonnier le lendemain à 8 heures.

Tué à coups de crosse de fusil avec la brutalité sadique qu'on imagine, Pete, le pauvre chien, succomba hors de vue de son maître bien-aimé. Celui-ci, ignorant la fin atroce de son fidèle compagnon, pensa à recommander chaudement l'animal à ses geôliers qui ne lui avouèrent pas le meurtre de son compagnon à quatre pattes – par honte, peut-être ?

Le lendemain à 8 h, amené devant l'officier Panton et le peloton d'exécution, le condamné, tandis qu'on l'attachait au poteau, sourit tout à coup, les larmes aux yeux en s'écriant : « Mais voilà Pete !!! Mon chien !!! bon chien ! Je savais bien que tu viendrais me dire adieu !... »

Exécution reportée

Bien entendu, les soldats pensèrent que la peur avait rendu fou le condamné, et ils s'empressèrent de lui bander les yeux, sans rien dire. En revanche, Panton, mortellement pâle, fixait avec terreur l'endroit du terrain que le prisonnier avait regardé quelques instants plus tôt. A trois reprises, il ouvrit la bouche

pour donner l'ordre de tirer, sans pouvoir émettre le moindre son. Finalement, d'une voix étranglée, il donna l'ordre d'emmener le condamné, ajoutant : «Exécution reportée !» Puis, tournant les talons, il s'éloigna nerveusement.

Or, dans la nuit, les nordistes attaquèrent et le prisonnier fut libéré.

On a compris, bien sûr, que Panton, tout comme le prisonnier, avait vu le pauvre Pete – ou, plus exactement, une manifestation fantômale du chien, revenu assister son maître à l'heure d'un danger mortel et qui, ainsi, lui avait sauvé la vie.

Si Panton savait que le chien était mort d'une manière horrible, le prisonnier, lui, l'ignorait, et n'avait donc pu susciter une hallucination (partagée de surcroît) de type télépathique. L'âme survivante du chien avait, avec amour et intelligence, bel et bien voulu l'aider et l'assister au mieux.

Un assassinat

Tout aussi bouleversante, est l'aventure d'un certain M.G. Graeser de Lausanne qui envoya son témoignage à Camille Flammarion, lequel, après avoir fait une sérieuse enquête sur son correspondant, communiqua son témoignage aux Annales des Sciences Psychiques.

« ... C'était le 14 décembre 1910 que ma mère emmena mon Bobby. A la suite d'une plainte, je pense, mes parents s'étaient résolus à faire abattre le chien (je ne le sus, hélas ! que trop tard !). Il était 19h30. J'étais dans ma chambre lorsque j'entendis la porte s'ouvrir (Bobby l'ouvrait seul.

Dressé, il était aussi grand que moi : près d'un mètre quatre vingt !) J'entendis donc la porte s'ouvrir et vis mon Bobby apparaître. Il restait sur le seuil, l'air souffrant. Je lui dis : «Viens, Bobby !» mais il n'obéit pas. Je répétai alors mon ordre et il vint. Il me frôla la jambe et se coucha sur le parquet, à mes pieds. Je voulus alors le caresser, me penchai... et rien : il n'était plus là!»

« Quoique je n'eusse jamais eu connaissance de pareille aventure, je me précipitai hors de ma chambre, dont la porte était bien resté ouverte après le passage de mon chien, et, soupçonnant le pire, téléphonai à Lausanne au Clos d'équarrissage. Voici textuellement ce que fut le dialogue :

– Ici le Clos d'équarrissage...

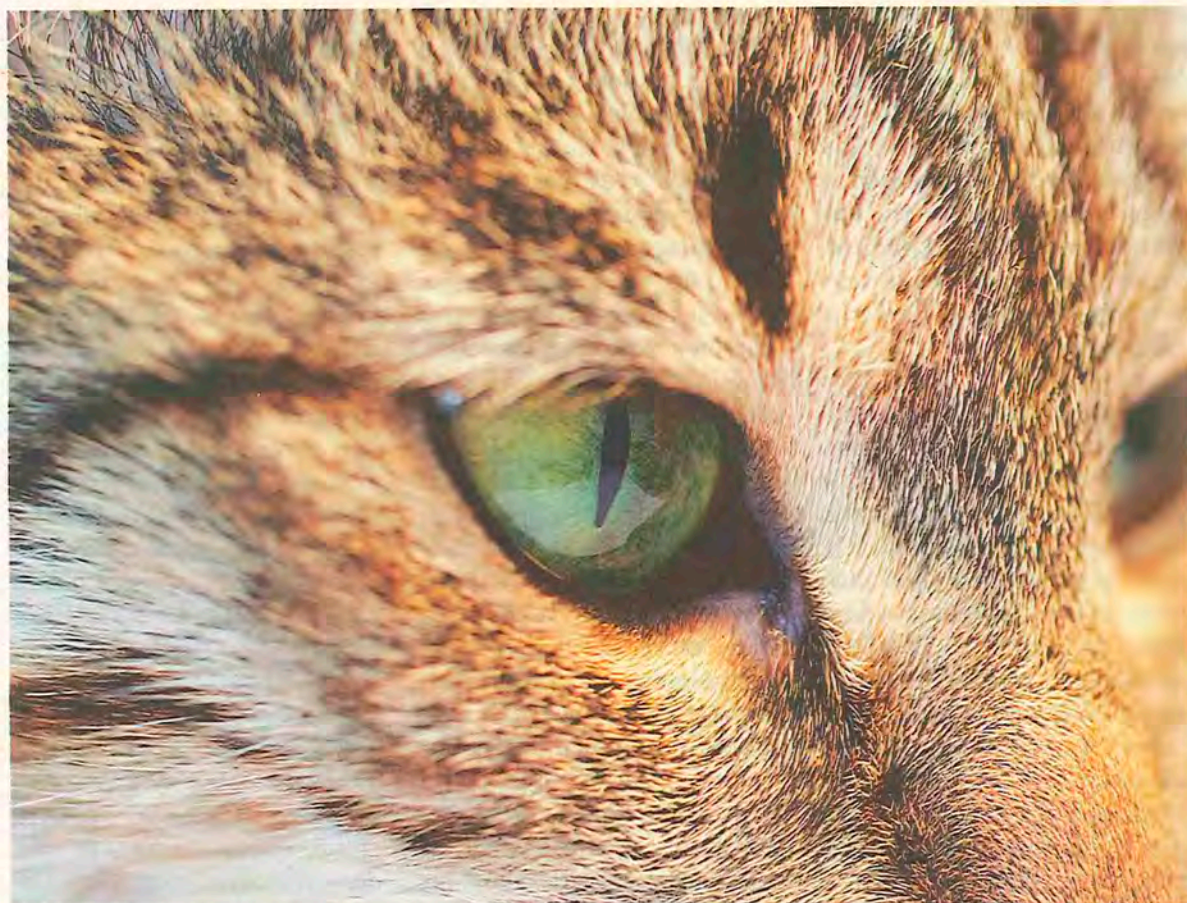
– Auriez-vous vu une dame vêtue de noir avec un chien Saint-Bernard ?

– On vient d'en abattre un il y a deux minutes à peine : il est couché là et la dame est avec lui.

La porte s'est ouverte toute seule

Telle est l'histoire de mon Bobby. Il est à remarquer qu'à la minute même où il mourrait, je l'ai vu de mes propres yeux et ce qui m'enlève toute idée d'hallucination, c'est que la porte s'est ouverte d'elle-même. »

Ce qui est remarquable dans ce cas précis, et assez rare, c'est que la porte a vraiment été ouverte, et non (comme souvent dans les apparitions fantomales où le percipient voit s'ouvrir une porte et entrer un fantôme), a parut s'ouvrir, mais est en fait restée fermée, ce qui démontre que la manifestation a utilisé une voie de moindre résistance pour communiquer : en l'oc-



currence l'hallucination. Ici, dans le cas de Bobby, il s'agit d'un événement physique d'ordre paranormal, impliquant que l'apparition de Bobby était bien l'objectivation de l'esprit de l'animal, de son âme. Ernest Bozzano était convaincu qu'en dehors des phénomènes télépathiques extraordinairement intéressants mais plus courants, se produisent de véritables apparitions objectives, impliquant la présence sur place de l'entité qui se manifeste. Cette entité, dit-il, resterait, par suite de sa mort très récente (et souvent violente dans ces cas) saturée d'une «force vitale» lui donnant la capacité d'agir encore sur la matière. En revanche, les âmes animales qui s'attardent ou reviennent des années après leur mort nous communiquent quelque chose : apaisement, amour, assistance, etc... semblent utiliser, tout comme les fantômes humains, les voies de moindre résistance. Pour

ma part, j'en ai fait à quelques reprises l'expérience significative.

Elles entrent en douceur

Etant peintre, ma vue est mon moyen d'appréhension du monde le plus développé, le plus sensible. Et ce que je vois m'impressionne – voire me stresse – plus fortement que ce que j'entends, sens, ou touche. Or, les âmes des morts qui nous ont aimés semblent éviter les voies qui nous causeraient un choc : elles entrent en douceur dans notre monde. Du moins est-ce ce que je soupçonne à travers ma propre expérience où je n'ai jamais vu de fantômes, mais assez souvent senti leur odeur caractéristique, leur contact, ou entendu leur voix, qu'ils fussent des âmes humaines ou des âmes animales.

Ainsi, l'odeur très particulière, ressemblant à celle de la résine de sapin des singes hur-

leurs, m'a avertie à plusieurs reprises, à certaines heures de désarroi ou de solitude, de la présence consolante psychique d'Inti, un singe hurleur avec lequel j'ai partagé une affection très profonde, et rare. Quant à la manifestation qui suit et qui s'est produite dans l'obscurité, elle était à la fois audible et tactile, comme on va le voir.

C'était dans les années 64 ou 65, le jour où j'emménageais dans l'appartement d'une amie et où, quelques heures auparavant, le vétérinaire qui venait d'opérer ma chatte Minnie m'avait annoncé son décès au cours de l'intervention. Fatiguée et bouleversée, je me suis couchée le cœur serré et l'esprit pénétré de mon affection pour les chats, m'appêtant à passer la première nuit dans ma chambre, qui avait été naguère celle du matou de la maison, Karoun, modèle du peintre Christian Bérard et célèbre pour avoir inspiré à Jean

Cocteau le superbe maquillage de Jean Marais dans le film « La Belle et la Bête ».

Un visiteur à pattes de velours

A peine la lumière éteinte, j'entends gratter à la porte qui grince légèrement en s'ouvrant et le bruit léger de pattes fourrées (de la chatte persane de mon amie, pensai-je). Le bruit furtif sur le parquet ciré contourne mon lit, tandis que j'invite l'animal à venir se coucher près de moi, et je le sens sauter d'un bond souple et silencieux sur l'édredon. Les moustaches caressent ma joue alors que je le devine et entend me flairer doucement, peut-être étonné de trouver occupée cette chambre, vide depuis des années.

Quelque chose de subtil et inanalysable m'a poussée à allumer ma lampe de chevet : la porte était close, et il n'y avait aucun chat dans la pièce, du moins pas de chat de chair et de sang. Pourtant, je savais que je ne rêvais pas, car je ne m'étais pas endormie : un chat venait de me rendre visite, creusant délicatement les oreillers, et promenant un petit nez curieux et de longues moustaches sur ma joue...

Le lendemain, plutôt que de raconter cette histoire à mon amie (qui, opiomane et mythomane en eut fait tout un roman au bénéfice de tout son entourage) j'en ai parlé à sa femme de chambre, une paysanne équilibrée aux pieds bien plantés sur terre. Loin d'émettre le moindre doute – et à ma grande surprise – elle me dit que Karoun, mort plus de dix ans auparavant, hantait toujours l'appartement, car elle voyait souvent Octavia, la chatte actuelle, s'arrêter pile, comme interdite, à quelques pas d'une certaine lame de parquet baignée de soleil, qui

avait été la place favorite du chat défunt ; elle fixait l'endroit précis de ses grands yeux d'or, puis elle le contournait avec une circonspection éloquente, comme elle eut pu le faire d'un matou vivant, un peu jaloux de ses prérogatives...

Revenants miséricordieux

Karoun – l'âme de Karoun – hantait donc toujours l'appartement où, exposé 17 ans durant aux fumées de l'opium qu'il respirait couché près de sa maîtresse, il avait eu, selon la femme de chambre et le vétérinaire, de terribles crises de manque lorsque son irresponsable amie s'absentait... Toujours est-il que lors de ces crises, on l'enfermait dans la chambre que j'occupais depuis la veille. Ses souffrances avaient-elles imprégnés les murs ? Son âme innocente s'était-elle attardée dans ce lieu pour une raison qui m'échappait ? Ou son fantôme miséricordieux était-il venu m'examiner avec bienveillance parce qu'il me voyait, moi aussi, si malheureuse dans ce qui avait été sa prison des jours de douleur ? Ce jour-là, et les jours qui suivirent, j'ai parlé à l'âme invisible de Karoun, et prié pour lui les esprits de la Nature. Et plus jamais ensuite il n'est re-

venu. Peut-être (je le voudrais tant !) l'ai-je aidé à partir vers la lumière, et permettant à son âme douce et pleine de compassion, qui avait tenté de me reconforter, de « décrocher » du purgatoire où, 17 ans durant, il avait vécu le plus perturbant des « paradis artificiels ».

Dans la montagne de témoignages recueillis par les chercheurs sur les manifestations métapsychiques des animaux, le mien serait banal, s'il n'avait le mérite d'être de première main. Le plus significatif, je pense, est le cas de Pete, qui, non seulement était venu manifester une dernière fois sa tendresse à son maître, mais avait cherché à influencer ses bourreaux et y avait réussi.

Eux qui savent aimer nous attendent

Tous les témoignages en tout cas prouvent que l'émotion des animaux, leur pensée, et leur volonté comme leur amour persistent au-delà du voile qui sépare la vie de la mort. Et cette présence désincarnée que serait-ce, sinon ce que nous appelons l'âme ?

Pour finir cet article – qui est à la fois un plaidoyer et un hommage rendu aux ani-

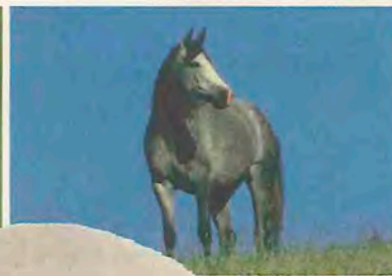
maux que j'ai aimé, qui sont morts, et dont je sais qu'ils m'attendent au seuil de l'au-delà, je voudrais évoquer une fois encore l'expérience de N.D.A. que j'ai vécue en 1985 et que j'ai raconté à nos lecteurs dans mon article du no 59 du Journal Franz Weber intitulé : Ce que l'on découvre au seuil de la mort. Je ne reviendrai pas sur le processus bien connu des expériences de mort approchée, je voudrais seulement souligner une fois de plus que parmi les proches qui nous attendent dans les jardins de l'au-delà, j'ai, moi, retrouvé mes animaux défunts, et je sais aujourd'hui pour avoir reçu quelques confidences, que je ne suis pas la seule, loin de là. Je n'ai jamais oublié cette impression de bonté et de compréhension immanente, ni cette lumière si difficile à comparer à d'autres, car elle est à la fois brillante et douce, cette atmosphère, sereine entre toutes, où ceux qui ont partagé avec nous un amour profond, nous attendent et nous accueillent. Comment les âmes des animaux ne participeraient-elles pas à cet accueil, eux qui savent aimer ?

Je repense ce soir au cheval du jeune soldat venu le chercher et lui ouvrir le passage avec amour. Je pense aussi au geste – incompréhensible pour tous sauf pour moi – que fit à plusieurs reprises, avec un sourire, mon grand-père agonisant : il tendait le bras vers les hauteurs de la chambre, comme il l'avait fait tant de fois pour permettre à notre petit singe capucin Boulimie de venir se blottir autour de son cou. Je sais que Boulimie était là, que Grand-père le voyait, et que leurs âmes allaient partir ensemble dans la lumière.

Religions

Quelques religions et un certain nombre de sectes, comme les témoins de Jéhovah, ou les Théosophes, refusent l'idée que les animaux aient une âme, et affirment que seul l'homme en possède une. Les croyants de ces religions, même lorsqu'ils aiment les animaux, sont ainsi amenés à défendre, malgré leur trouble, le concept absurde qu'une frontière nette sépare le mammifère homo-sapiens des autres mammifères. Certains accordent aux animaux – de la puce à la baleine – une âme collective – notion assez baroque et qui ne tient aucun compte des personnalités bien distinctes d'un animal à un autre.

Heureusement, les recherches de pointe sur les facultés « psy » sont en train de rétablir une vérité, qui n'avait pas échappé aux panthéistes, aux animistes, aux bouddhistes... et aux hommes de bon sens de toutes les époques.



Testament en faveur des animaux



Notre travail est au service de la collectivité. Pour pouvoir poursuivre ses grandes oeuvres en faveur de la nature et du monde animal, la Fondation Franz Weber devra toujours faire appel à la générosité du public. Politiquement indépendante, subventionnée ni par l'économie ni par les pouvoirs publics, elle dépend de manière impérative dans l'accomplissement de ses tâches des seuls dons, donations, legs, etc. Le poids financier que la Fondation doit porter, ne s'allègera pas, bien au contraire: il s'alour-

dira en proportion de la pression grandissante que subissent le monde animal, l'environnement et la nature.

Exonération fiscale La Fondation Franz Weber, en sa qualité d'institution d'utilité publique, est exonérée d'impôts (impôts sur les successions, sur les dons, impôts directs cantonaux et locaux). Les dons versés à la Fondation peuvent être déduits du revenu imposable dans la plupart des cantons suisses.

Si votre volonté est de venir en aide aux animaux même au-delà de votre vie, nous vous prions de penser, dans vos dispositions testamentaires, à la Fondation Franz Weber. Cette seule phrase dans votre testament:

«Je lègue à la Fondation Franz Weber, CH-1820 Montreux, la somme de Fr. _____» peut signifier la survie pour d'innombrables animaux.

A observer

Pour que votre volonté soit respectée, quelques règles formelles sont à observer:

1. Le testament manuscrit doit être rédigé entièrement de la propre main du légataire, sans oublier le lieu,

la date et la signature.

Un tel testament doit contenir la mention:

«Testament:
Par la présente, je lègue la somme de Fr. _____ à la Fondation Franz Weber, CH-1820 Montreux».

Afin d'éviter la disparition fortuite du testament après le décès, il est recommandé de le remettre à une personne de confiance qui le gardera précieusement.

2. Si le testament est rédigé chez le notaire, celui-ci peut être chargé d'inclure dans ce testament la Fondation Franz Weber comme bénéficiaire.

3. Les personnes ayant déjà rédigé leur testament peuvent, sans nécessairement changer celui-ci,

rajouter à la main:

«Complément à mon testament:
Je décide que la Fondation Franz Weber doit recevoir après mon décès la somme de Fr. _____ à titre de legs.
Lieu et date _____
Signature _____»
(Le tout écrit à la main).

Les nombreux amis des animaux seront heureux de savoir qu'un legs à la Fondation Franz Weber, qui est exempt d'impôts, n'est pas soumis aux impôts sur les successions souvent très élevés.

Comptes

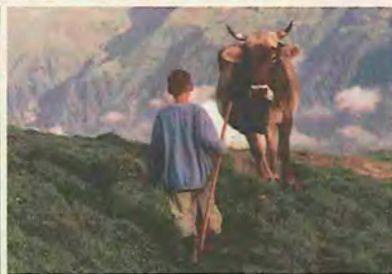
FONDATION FRANZ WEBER

CH-1820 Montreux
CCP 18-6117-3
(bulletin de versement rose)
IBAN CH3109000000180061173

Banque Landolt & Cie

Chemin de Roseneck 6
1006 Lausanne
IBAN CH2287688023045000001

Comptes «Legs» de la Fondation Franz Weber



Renseignements FONDATION FRANZ WEBER

Case postale, CH-1820 Montreux, Tél. 021 964 42 84 oder 021 964 24 24, Fax 021 964 57 36, E-mail: ffw@ffw.ch, www.ffw.ch

«L'homme et l'animal»

Allocution de Franz Weber au Festival de philosophie de Saint-Maurice (VS)

Initié et organisé par Guy Mettan, journaliste, écrivain et président exécutif du Club suisse de la Presse, le 5e Festival francophone de philosophie sur le thème «L'homme et l'animal» a eu lieu du 24 au 27 septembre 2009 à Saint-Maurice (VS). Franz Weber en fut l'un des conférenciers clés. Voici l'essentiel de son allocution.

«Rejoignant presque mot pour mot la philosophie amérindienne, l'Ecclésiaste spécifie (chapitre III, versets 19) : 'Le sort du fils de l'homme est comme celui de l'animal : ils ont un même sort : comme meurt l'un, meurt l'autre. Ils ont tous un même souffle et la supériorité de l'homme sur l'animal est nulle.' (Incidentement, l'auteur de l'Ecclésiaste semble bien avoir été le roi Salomon qui '*...parlait aux mammifères, aux oiseaux, et aux poissons...*'

Et Axel Munthe écrit dans le Livre de San Michele : 'Le Temps viendra où ils cesseront de ricaner, où ils comprendront que le Créateur a mis le monde animal sous notre protection et non à notre merci ; que les animaux ont autant le droit de vivre que nous, et que notre droit de leur enlever la vie se limite strictement à la légitime défense et à notre propre droit d'exister. Le temps viendra où le seul plaisir de tuer mourra dans l'homme.'

Hélas !... ce que de grands mystiques et des hommes de

cœur ont ressenti et exprimé, cette beauté, et cette sagesse de l'Amour ressenti et exprimé, cette beauté, et cette sagesse de l'Amour qui dictent à notre espèce dominante un devoir de fraternité qui englobe toutes les espèces - elles sont tombées entre les mains d'une humanité ordinaire brutale, et sont chaque jour, à chaque minute, piétinées et remplacées par une conception du monde ignoble, faite d'exploitation outrancière, d'asservissement, et de la plus implacable cruauté. De nobles gardiens, de protecteurs bienveillants, nous n'avons retenu que la position de 'dominants' et sommes devenus les tortionnaires de ceux que Dieu nous avait confiés.

On comprend dès lors que tant d'esprits lucides aient été écoeurés par l'homme, le seul animal de la création qui est le plus souvent féroce, imprévisible et mauvais...

Georges Bernard Shaw n'a-t-il pas écrit que '*...les êtres humains sont les seuls animaux dont j'ai réellement peur !*' Et le grand Paul Valéry d'ajouter : 'L'Homme est un monstre. Toute son industrie se dépense à défendre et à exagérer sa monstruosité. Il est le roi de la création par son pouvoir de détruire. L'homme ne fut créé qu'aux dépens de la création.'

Personnellement je n'irai pas jusque là, car heureusement, sauvant l'honneur de



Franz Weber lors de son allocution. A droite: Guy Mettan

l'humanité, des hommes et des femmes sensibles et inspirés ont compris, au cours des 2000 ans de notre civilisation, que nous n'avions aucun droit sur les animaux, mais le devoir de les protéger, et, en chevaliers de la Vie, ces hommes et ces femmes se sont battus contre les préjugés, malgré les ricaneurs et les quolibets d'une masse obtuse et cruelle. En vain ont-ils demandé, au cours des siècles, la Justice pour les bêtes, que le respect soit assuré aux animaux par des lois équitables. Ils ont insisté de Pythagore à Léonard de Vinci en passant par Victor Hugo, Schopenhauer et tant d'autres, sur le droit des animaux de vivre en paix.

Hélas ! Hélas ! Durant des siècles, ces défenseurs éclairés par la Grâce, ne furent que des voix isolées, combattues tant par des gens d'Eglise que par la Science et son

arrogante insensibilité. Enfin, après que l'éthologie et quelques-uns de ses admirables chercheurs (comme Dian Fossey, morte martyre) aient fait admettre que l'animal n'était pas un objet, mais un être sensible et toujours émouvant, voici qu'un pas d'importance est franchi. En effet, par exemple dans la prestigieuse «Science News», un professeur d'anthropologie de l'Université de Californie, S.C. Strum, intitulait son article : 'Animaux pensants, un paradigme nouveau' :

'... Depuis plus de 50 ans, la plupart des savants qui étudient les animaux ont été horriblement prudents quant à l'attribution à ceux-ci de motivations, d'attitudes, et de besoins, ainsi que d'un esprit. Or, on réalise de plus en plus, à la lumière de recherches considérables, qu'un tel cadre scientifique est à la fois inexact et enta-

ché de préjugés. Il n'empêche que même, au sein de ce paradigme nouveau, nous restons confrontés avec le problème des termes à utiliser : certains ont des connotations si spécifiquement humaines qu'il peut être inexact de s'en servir pour d'autres animaux. Mais une chose est évidente : il est anthropocentrique de croire que les êtres humains sont les seules créatures à avoir des motivations, des attitudes, des besoins - et un esprit.

Que les savants utilisent le mot ESPRIT et que les mystiques et les artistes lui préfèrent le mot AME, peu importe, nous commençons à admettre que les animaux sont comme nous issus du grand souffle de la Vie au même titre que l'homme, et qu'ils sont les frères que Dieu, «Le Grand Esprit», a remis entre nos mains. Notre combat consiste, contre toutes les idées obscurantistes, à assumer cette responsabilité avec honneur et AMOUR.

C'est devant le néant juridique sur le plan animal, devant le fait que les animaux n'ont pas de droits, qu'ils sont livrés sans défense à l'injustice et à l'exploitation, que j'ai pris la décision, en pleine bataille contre les massacres des phoques canadiens, de créer en 1979 la Cour Internationale de Justice de Droits de l'Animal et les Nations Unies des Animaux.

En effet, face à l'horreur et la violence des massacres de bébés phoques, dont vous avez pu voir à la TV les insupportables images, il n'y avait pas de justice à espérer, pas de tribunal à saisir,

pas d'autorité suprême à appeler qui aurait pu stopper la tuerie.

Parce que les victimes n'étaient pas des humains, mais des animaux !

Auparavant, la Cour Internationale de Justice de La Haie avait refusé la plainte de ma Fondation contre le Canada avec l'argument que seuls des Etats pouvaient faire ap-

té, 'ce sont des créatures hautement évoluées, mais ils ne peuvent pas plaider leur cause et défendre leurs droits auprès des tribunaux humains. C'est pourquoi nous avons décidé de devenir les ambassadeurs de cette nation d'animaux, c'est pourquoi nous demandons à tous les gouvernements d'accepter cette représentation et de reconnaître la Nation des Phoques de l'Arctique.'

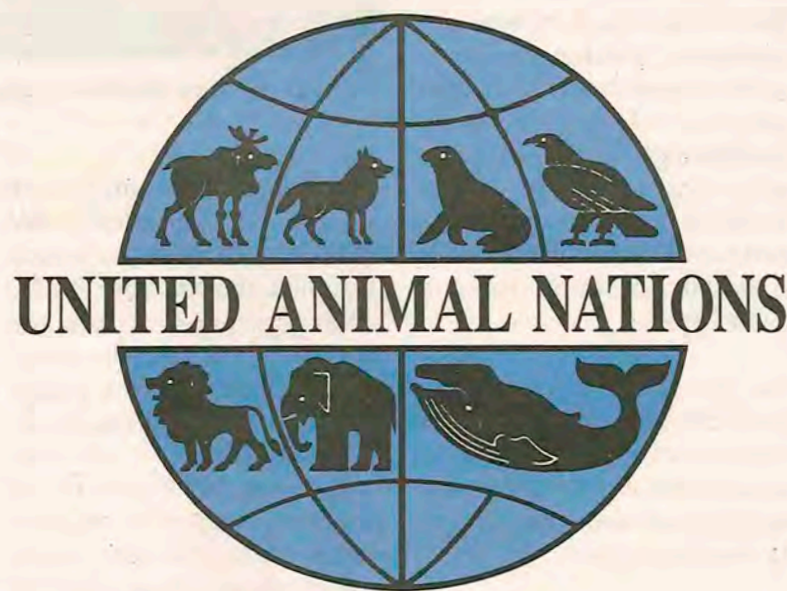
reconnu la Nation des Phoques de l'Arctique. Mais l'idée et la notion d'une nation animale fut saluée avec enthousiasme par l'opinion publique et par la presse internationale. C'est ainsi que les Nations Unies des Animaux et la Cour Internationale de Justice des Droits de l'Animal on vu le jour.

Il y a bien eu des moqueries, des sarcasmes, des remontrances même: 'Cette Cour est immorale !' accusaient certains. 'Les bêtes, c'est quand même pas des êtres humains !'

Ces attaques, au lieu d'ébranler ma conviction, l'ont au contraire renforcée. Plus que jamais je mettrai les point sur les i ! Je le dis sans ambages : Nous devons totalement changer notre philosophie envers le monde animal !

Conscient que l'exploitation monstrueuse et le mépris de nos créatures-frères est la source primordiale de tous les maux et la conséquence directe et tangible de la misère humaine, chacun d'entre nous, attaché à la justice et à la dignité, doit combattre corps et âmes, en paroles et en actes, l'ignominie ambiante, le cynisme et l'hypocrisie des exploiters-bourreaux des animaux.

Tant que nous abandonnons les animaux, nos créatures-frères par la volonté divine, à l'exploitation et à une mort dans la terreur et la souffrance, nous sommes indirectement ou directement coupables. La misère humaine se déchiffre inexorablement dans le supplice des animaux. Tant que durera la cruauté envers eux, la misère humaine perdurera. Et aussi longtemps, notre mon-



pel à La Haie et que seul un Etat pouvait valablement accuser un autre Etat devant cette Cour.

J'ai contre-attaqué sur le champ, en proclamant solennellement, au nom de la Fondation Franz Weber, la Nation des Phoques de l'Arctique.

'Les phoques vivent en communautés aux structures sociales fortes', ai-je argumen-

C'est en tant que représentant officiel d'une NATION que ma Fondation a alors porté plainte contre le Gouvernement canadien à la Cour Internationale de Justice de La Haie.

Cette plainte, pas plus que la première, ne fut admise par La Haie. Et un seul et unique pays, la minuscule République de San Marino, la plus petite nation du monde, avait

de ne connaîtra ni paix, ni bonheur.

C'est le devoir de tout homme conscient de se le rappeler à lui-même, et de le rappeler à la conscience de ses concitoyens, que la paix, à laquelle nous aspirons si ardemment, la fraternité de tous les humains sur cette terre, ne pourra être réalisée aussi longtemps que l'innommable détresse animale perdurera. Tant que nous mépriserons, exploiterons, torturerons des créatures vivantes, la paix que le message de Noël incarne, nous sera refusée. Car la paix est indivisiblement liée à la justice et à l'amour du prochain.

Croire que le don d'amour est limité à nos seuls proches humains est non seulement une erreur fondamentale, mais encore l'irrespect de l'esprit même des lois divines, cette justice éternelle née de l'harmonie et de l'amour. L'injustice envers les créatures totalement innocentes, les animaux, est sans doute la culpabilité la plus lourde dont l'humanité se charge. Elle la paie par le malheur et la misère humaine.

Nous connaissons tous la loi incontournable du 'qui sème, récolte'. Elle est à la base de toutes les religions et de presque toutes les philosophies. Cette loi rend impossible l'amélioration du sort de l'humanité par la torture d'autres êtres vivants et sensibles. L'histoire de la pathologie du 20^e siècle nous en apporte la preuve éclatante.

'Ce que vous faites aux plus humbles de mes frères, c'est à moi que vous le faites' disait Jésus. Mais qui sont donc

ces 'plus humbles de ses frères' ? Selon Jésus, il n'y a pas d'hommes grands ou misérables, de moindre ou de plus grande importance. Tous les humains sont également les enfants de Dieu et à ses yeux tous sont égaux. Aussi ces «plus humbles de ses frères» ne peuvent être que les animaux. Vu sous cet angle, qui n'est rien d'autre que l'angle du christianisme, tout notre comportement envers les animaux est un crime. Et selon la loi du 'qui sème, récolte', ce crime devra être expié par nous et nos enfants.

C'est seulement le jour où nous saurons reconnaître aux animaux un droit inaliénable à la vie et indépendant de l'homme, que nous saurons préserver notre propre droit à la vie et retrouver le paradis perdu.

Notre croyance au paradis n'émane pas d'une utopie, pas d'un désir du merveilleux, mais d'une loi spirituelle qui germe et vit en nous et qui englobe et dirige toute vie sur notre terre et dans tout l'univers. Et dans les tréfonds de notre âme, nous savons que notre bonheur, le bonheur de toute l'humanité, est basé sur cette loi spirituelle, sur cette formule mathématique et divine et que, dès que nous lui tournons le dos, nous tournons le dos à la vraie vie, à la paix, à la joie de la création, au paradis qui existait et qui nous attend – et que nous générons obligatoirement la laideur, la haine et la guerre.

La création est une formule d'amour qui pénètre et ennoblit toute vie par sa sainteté et qui ne peut nous conduire au bonheur de notre vie d'homme que si nous la vivons comme telle en

pensées, en paroles et en actes, et que nous vivons selon ses lois – des lois qui nous obligent à renoncer une fois pour toutes à considérer et à évaluer la vie sur terre d'un point de vue anthropocentrique, c'est-à-dire exclusivement axé sur l'homme. La science d'avant-garde spiritualisée que j'ai mentionnée, nous facilitera le revirement mental.

Il faut souligner la signification prodigieuse de la prise de conscience du monde scientifique d'avant-garde. D'abord timides et rares, les investigations scientifiques dans des domaines jusqu'à récemment évités comme la peste, et rejetés avec des sarcasmes ou des haussements d'épaule, deviennent de plus en plus le chemin suivi par la Science de pointe. Cela a commencé par l'éthologie (l'étude du comportement animal), dont le rôle capital dans l'évolution de la pensée et de la morale humaine devrait être salué avec respect : c'est à travers l'éthologie en effet que la conception de l'animal-objet est en train de disparaître, puisque l'éthologie a prouvé la présence indiscutable d'une pensée raisonnée et d'une sensibilité émotionnelle bouleversante chez les animaux. (Et pas seulement chez les primates, mais aussi bien chez les crocodiles, les oiseaux, les rats, etc. etc.)

Parallèlement, les recherches sur les facultés extra sensorielles se pratiquent désormais au plus haut niveau scientifique et jusque dans les laboratoires des armées russes ou américaines. Ces recherches nous ouvrent un monde ou, plutôt, nous ramènent dans le vrai monde : ce-

lui que nos lointains ancêtres connaissaient empiriquement, intuitivement, parce qu'il est inscrit dans la structure même de tout être vivant. Nous l'avions rejeté, ce monde d'au-delà de nos sens, et voici qu'on l'étudie enfin avec passion. Quant aux recherches de NDA (expériences de mort approchée) fabuleuses, révolutionnaires et singulièrement anti-conformistes, elles devraient nous permettre un jour de résoudre le mystère de la mort et prouver l'existence et la survie de l'âme.

En réalité, la science de demain nous éloignera de plus en plus des superstitions de tous les obscurantismes, y compris ceux de la science de naguère. La science de pointe, donc la science spiritualisée, remplacera un jour la philosophie, car elle nous ouvrira les portes de toutes les connaissances.

C'est ainsi que le prochain centenaire sera peut-être celui de la vraie civilisation : celui de l'Esprit qui nous remettra sur la vraie bonne voie, sur «le droit chemin» réel, et qui nous approchera du divin, un Divin bien plus grand et plus compréhensible dans son immensité harmonieuse qu'il ne le fut trop souvent à travers l'étroitesse de dogmes religieux trop humains. La science, qui a sorti l'homme de ses cavernes, va le mener vers la lumière, loin du trivial actuel.

Le prochain centenaire sera, j'en suis convaincu, le centenaire des lumières qui ramènera les êtres humains, les animaux et les végétaux au paradis originel.

Ainsi soit-il ! »

Franz Weber

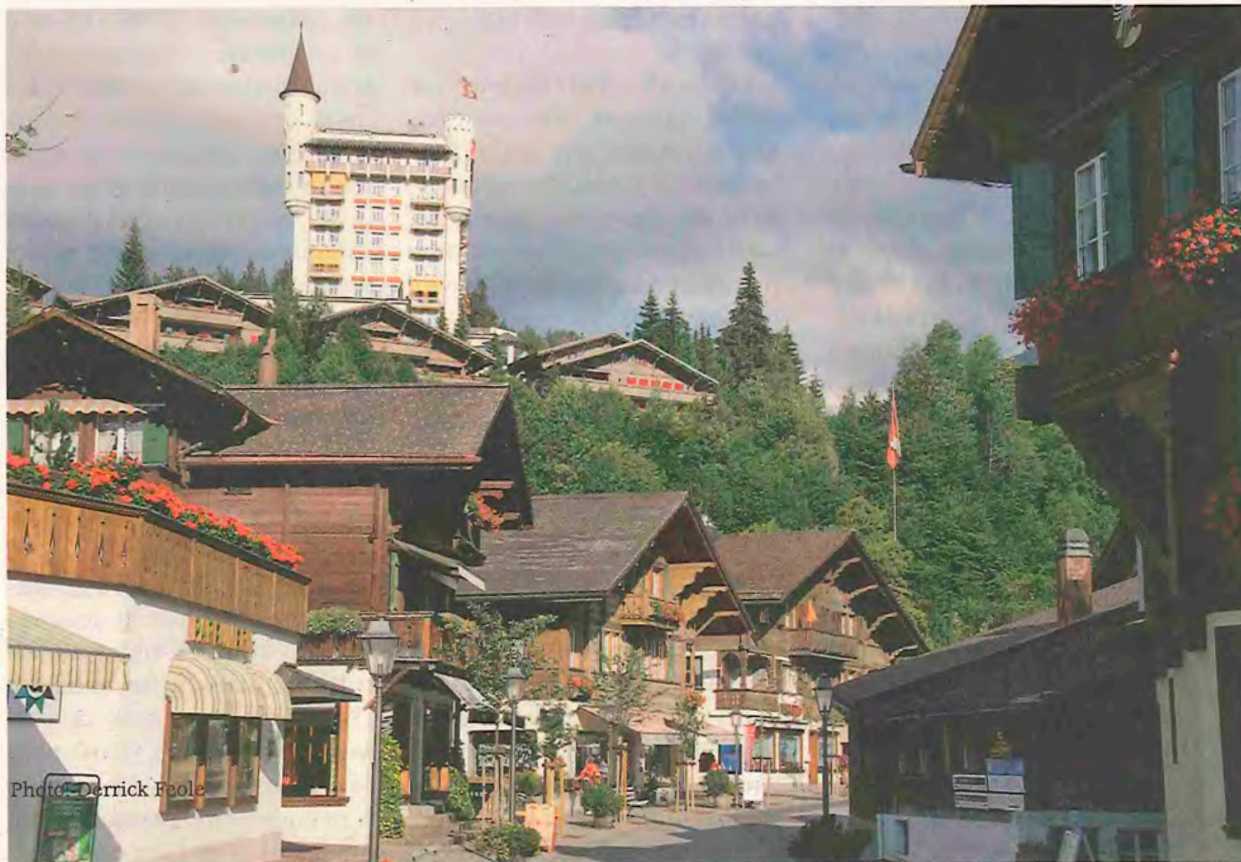
L'avenir de Gstaad : Village idyllique de montagne ou centre commercial?

■ Rudolf Schaller, avocat

Lorsque j'ai rédigé début 2009 l'opposition au nom de l'organisation environnementale Helvetia Nostra de Franz Weber contre le projet de révision du plan de zone de la commune de Saanen, j'ai appelé le service cantonal de conservation du patrimoine pour savoir pourquoi le petit bourg de Saanen fait partie des sites classés tandis que Gstaad, village directement contigu, ne l'est pas. Réponse laconique: Malheureusement, Gstaad est déjà trop détruit. Il ne serait donc guère envisageable de faire figurer Gstaad parmi les sites à protéger.

Est-ce qu'il vaut encore la peine de protéger Gstaad?

Il va de soi qu'Helvetia Nostra ne partage pas l'avis du service de protection du patrimoine. Gstaad est aujourd'hui encore digne d'être protégé, en particulier en raison de sa splendide Promenade interdite aux voitures, où s'alignent encore ses majestueuses maisons patriciennes avec des boutiques, cafés, restaurants et ateliers ainsi que des bureaux et guichets de banque à la fois pratiques et utiles. Les habitantes et habitants de Saanen s'y sentent encore chez eux et se réjouissent, tout comme les hôtes venus de près et de loin, du côté humain de ce village



L'important pour Gstaad est de préserver l'authenticité des maisons de son village ainsi que son atmosphère originale, où autochtones et hôtes se sentent chez eux.

de montagne, leur offrant air pur et tranquillité. Ces derniers s'y sentent également chez eux et apprécient particulièrement la dimension réduite et chaleureuse qui leur manque souvent dans leurs villes. La protection du patrimoine n'est pas seulement synonyme de sauvegarde des bâtiments et monuments,

mais également de préservation de la vie et de l'identité d'un village idyllique de montagne.

Contrairement à Gstaad, Saanen est inscrit aux sites à protéger, mais ce petit bourg est lui aussi à risque si seuls l'aspect extérieur et les façades des maisons de village sont encore conservés. En effet, des

investisseurs à fort potentiel financier se sont d'ores et déjà approprié des maisons patriciennes de Saanen qui devraient à présent être transformées en boutiques et espaces d'exposition. L'important pour Gstaad est de préserver l'authenticité des maisons de son village ainsi que son atmosphère

originale, où autochtones et hôtes se sentent chez eux.

L'invasion des spéculateurs

Tout a commencé avec l'édition du grand projet concernant la partie inférieure de la Promenade, pour lequel les somptueuses maisons Jutzeler, Hermenjat et Lorenz Bach devaient disparaître. Un projet de cent millions de francs contre lequel Helvetia Nostra a fait énergiquement opposition. Mais pire encore: d'autres maisons du village situées sur la Promenade ont été vendues pour des sommes gigantesques, ce qui a immédiatement donné suite à des projets de construction avec les demandes d'autorisation de démolition correspondantes. Helvetia Nostra a fait toute une série d'oppositions, en soulignant expressément le danger que comportait cette activité de construction: elle détruirait le cœur et l'essence du petit bourg de Gstaad. Vu que le plan de zone de la commune de Saanen est actuellement en cours de révision, la commune a pour tâche de créer des mesures d'aménagement du territoire protégeant Gstaad. Les permis de démolition et de construction ne doivent pas être octroyés avant la révision du plan de zone. Dans le cas contraire, le droit de la population de Gstaad de participer à l'aménagement de leur village serait violé.

Les fantasmes du Conseil communal

En avril 2009, les jeunes habitantes et habitants de Saanen ont ouvertement fait part de leur préoccupation quant au développement à Gstaad et dans le Gessenay (Saanenland) sous le titre

«Autochtones, adieu?!». «Le seuil de la douleur semble atteint», telle fut la manchette du Anzeiger von Saanen du 23 juin 2009 après la présentation simultanée de trois demandes à l'assemblée communale visant à réduire la pénurie de logement d'autochtones et à empêcher les constructions gigantesques dans le cœur du village. Dans une lettre ouverte, de nombreux hôtes de longue date de Gstaad ainsi que des propriétaires de chalets et appartements ont fait part de leur crainte «que les projets de nouvelles constructions modifient, voire même défigurent, considérablement et irrémédiablement l'aspect actuel du village et que son caractère, tant apprécié et à nul autre pareil, soit perdu.»

Le Conseil communal a laissé entendre qu'il partageait les inquiétudes de la population et a déclaré comme suit: «Le Conseil communal respecte inconditionnellement la garantie de propriété de chaque individu mais exhorte, lors de futures transactions immobilières, à tenir dûment compte, outre des intérêts financiers, également des besoins existentiels des jeunes résidents de la commune ainsi que des traditions centenaires. Dans notre démocratie, la mise en œuvre de ces principes et la préservation du bien commun incombent à chaque citoyen majeur.»

Cette communication du Conseil communal pervertit le terme démocratie: en effet, la décision d'un propriétaire d'une ancienne maison de village, de vendre celle-ci à plus de 10 millions de francs, n'a rien à voir avec l'exercice des droits démocratiques. S'il peut devenir d'un jour à l'autre millionnaire, comme en jouant au Lotto, et le plus légalement du monde, on ne peut pas dire de

lui qu'il agit de manière irresponsable. Le Conseil communal est, en revanche, légalement responsable du bien commun. La défaillance affichée jusqu'ici en matière d'aménagement du territoire, et en particulier le non-respect des suggestions formulées il y a plusieurs années par Helvetia Nostra concernant la collaboration pour la révision du plan de zone, a conduit à l'actuel développement catastrophique. Cette défaillance est d'autant plus grave que la commune dispose d'une grande autonomie en matière d'aménagement du territoire et qu'en cas d'interventions justifiées dans la propriété privée, elle ne doit normalement pas même craindre de devoir payer des dommages et intérêts pour les expropriations matérielles réalisées à l'occasion de la révision du plan de zone.

Utiliser les instruments de planification

Des mesures claires et nettes d'aménagement du territoire, et non pas des pieuses requêtes aux propriétaires de ne pas vendre leurs maisons pour des millions, sont en mesure de contrecarrer l'actuelle vague de spéculation vouant Gstaad à la destruction. Si Gstaad n'est plus une mine d'or pour les spéculateurs à fort potentiel financier, ceux-ci se désintéresseront automatiquement du village. L'offre pour une maison située sur la Promenade n'atteindra certainement plus 15 millions de francs si le règlement sur les constructions prévoit, par exemple, que le volume de construction ne peut être augmenté, que les démolitions sont exclues, que les appartements ne peuvent être vendus qu'à des autochtones, que les loyers des appartements, bureaux et négoce sont plafonnés, que les étages

supérieurs des maisons sont réservés à des appartements pour autochtones...

Il s'agit donc d'utiliser des instruments de planification précis pour le plan de révision de zone, afin que Gstaad préserve sa qualité de vie.

Succès pour Helvetia Nostra – un premier pas positif

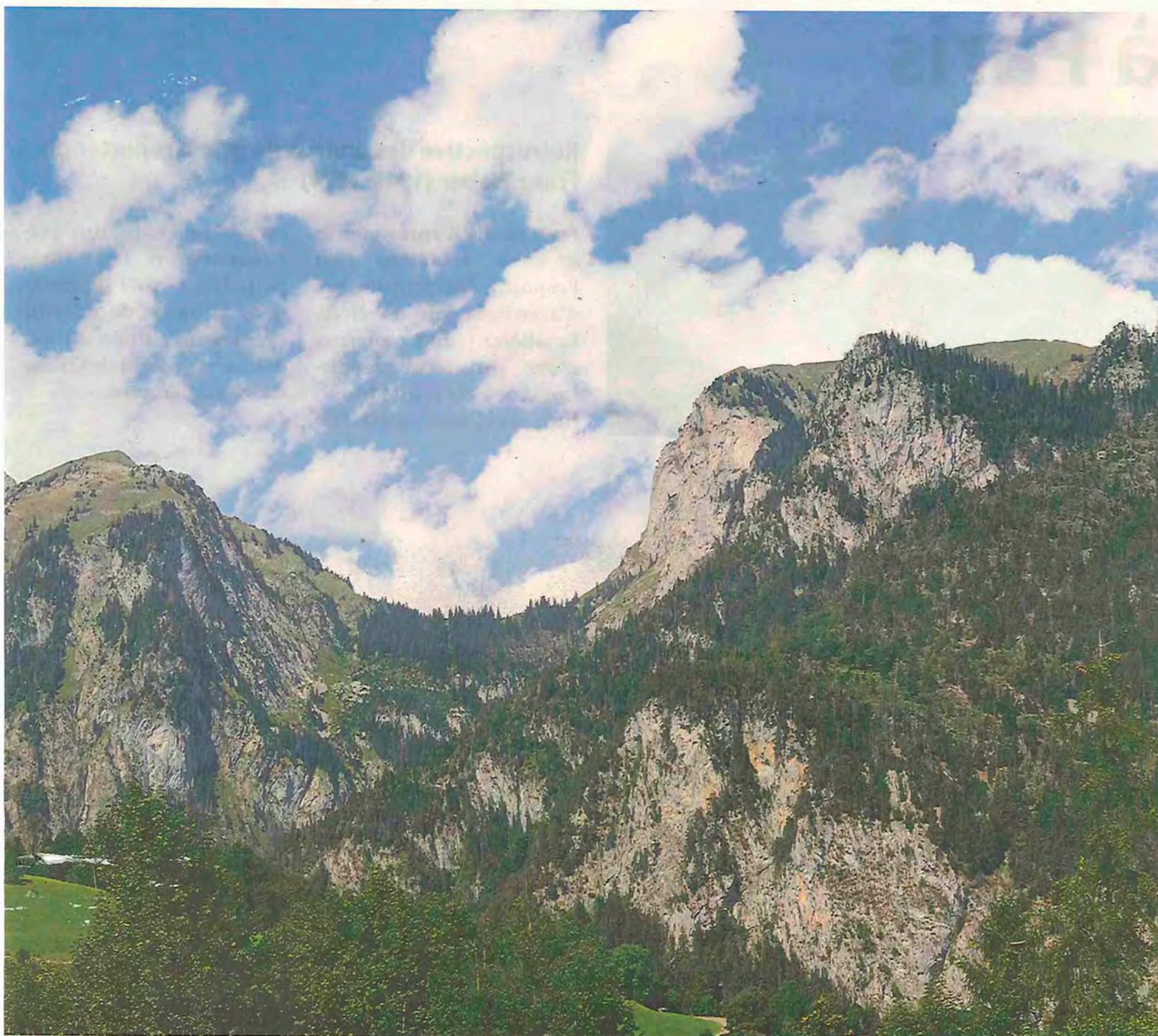
Vu la situation dramatique, l'Helvetia Nostra de Franz Weber a exigé du Conseil communal une zone réservée pour Gstaad fin septembre 2009. Le 9 octobre eut lieu un premier retrait. L'Anzeiger von Saanen a annoncé que les promoteurs gelaient deux projets. Il faudra voir s'il s'agit d'une modification définitive du projet ou d'une astuce pour apaiser la colère populaire.

Début novembre, le Conseil communal a donné suite à la requête d'Helvetia Nostra et décidé un plan d'affectation pour l'intégralité de la zone centrale de Gstaad ainsi que de ses périphéries. Cela équivaut pratiquement à une interdiction de construire pour, tout d'abord, une période de deux ans. Pendant cette période, le Conseil communal souhaite intégrer de nouvelles dispositions en matière de degré d'utilisation dans le nouveau règlement sur les constructions.

Le Conseil communal de Saanen s'est finalement résolu à empêcher la destruction de Gstaad en usant de mesures d'aménagement du territoire. Il s'agit à présent d'investir ses dernières forces pour que des dispositions de protection efficaces et réalisables soient intégrées dans le nouveau règlement sur les constructions pour le village de Gstaad.



Mendelssohn Bartholdy (1809-1847) a vénéré le Simmental comme la vallée la plus verte d'Europe



Gstaad est situé dans le magnifique Simmental que Franz Weber a pu sauver en 1982 par une initiative populaire, de la destruction.

Photo: Derrick Feole

Il y a 60 ans, à Paris



Retrospective des années de grand reporter de Franz Weber (1949-1974)

Les années d'après guerre à Paris sentaient bon l'espoir, les promesses d'avenir, la joie de vivre. Parallèles aux plaisirs d'une prospérité renaissante, il y avait une humilité aussi, une solidarité

avec le prochain, une gratitude envers Dieu. Impensable à Noël de manquer la messe de minuit, événement culminant qui donnait à la nuit des nuits son véritable sens.

Noël à Paris

■ Franz Weber

Anticipation

Les heures qui précèdent l'appel des cloches à la messe de minuit, les rues et ruelles, boulevards et avenues de Paris bourdonnent d'une vie extraordinaire : une jeunesse exubérante, filles et garçons bras dessus, bras dessous flânent le long des trottoirs en chantant ; mendiants en guenilles, couples d'amoureux transis rêvent devant de rutilantes vitrines ; touristes des quatre coins du globe se pressent, curieux, autour des cafés dansants ; de longues files d'attente se forment devant les traiteurs littéralement pris d'assaut ; des couples élégants descendent sans cesse des files de taxis pour se rendre qui vers le théâtre, qui vers la salle de concert où des programmes sélects abrègent l'attente de minuit.



Avant que les cloches appellent à la messe de minuit...

Dès que les cloches de Noël commencent à carillonner, les rues et les lieux de plaisir se vident. Dans quelque café ici et là, des consommateurs s'attardent encore, mais quittent bientôt les lieux pour se rendre, comme des dizaines de milliers d'autres, au dernier son de cloche à l'église la plus proche.

Autour des clochards, éternels vagabonds des rues, qui n'osent se glisser dans l'église, et autour des promeneurs qui préfèrent la sérénité des rues apaisées à la solennité ecclésiale, l'ancienne et célèbre antienne : « Il est né le divin enfant ! », tisse son filet romantique.

A la manière d'un joyeux baptême

Après le service religieux, la vie se réanime dans les rues,

plus débridée, plus joyeuse qu'avant. Ceux qui ne se retrouvent pas en famille pour festoyer, se rassemblent dans les restaurants. Aucun habitant de la capitale ne doit se trouver solitaire en cette nuit-là. Les plus pauvres des pauvres sont invités à un bon repas dans les maisons de paroisse. L'Armée du Salut organise des réveillons pour les clochards, et les hôtels offrent à leurs hôtes une fête intime à des prix raisonnables. Pour les touristes, les cabarets mettent sur pied des programmes de circonstance. Mais la majorité des Parisiens célèbre le Réveillon à la manière d'un joyeux baptême, en compagnie d'amis ou dans la famille. On chantera, on dansera, on mettra des chapeaux de papier, on lancera des bombes à cotillons, des serpents et des confettis. Ce n'est qu'au petit matin que les fêtards se séparent, que le bruit s'atténue dans les rues, que les restaurants, les cabarets et les lieux de plaisir se

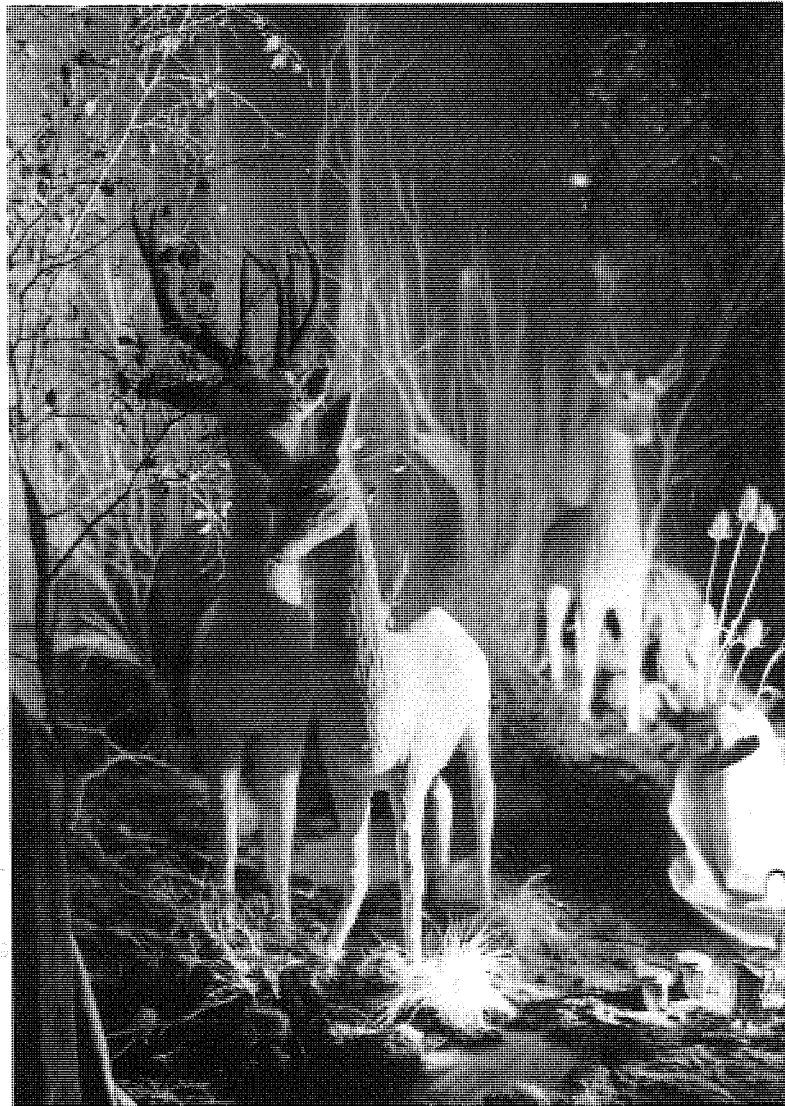


Le soir du Réveillon, présentation de truffes et de vins fins chez un traiteur à Montmartre





Une maison décorée pour Noël Avenue Montaigne



Vitrines de rêve

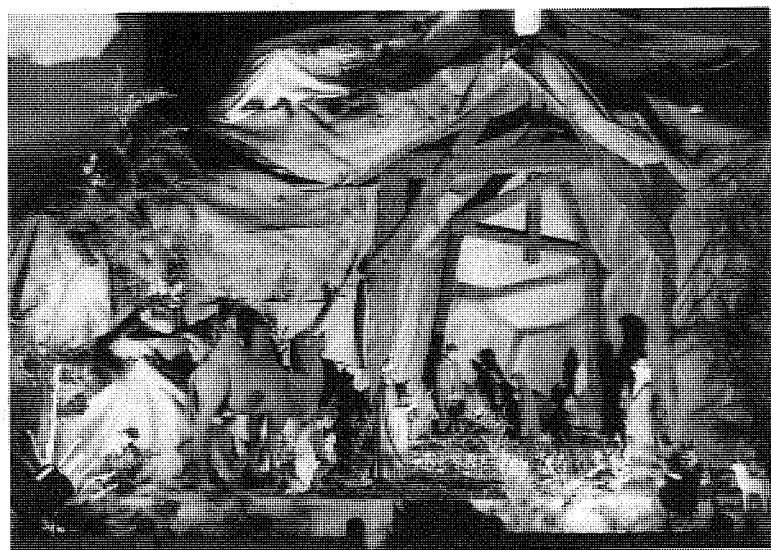
ferment. La capitale se glisse doucement vers le sommeil. Tout au plus entend-on ici et là une cloche attardée dans le petit matin. Un message auquel seules quelques vieilles personnes répondent en menant lentement leurs pas incertains à travers les rues désertes.

Petit Papa Noël, quand tu descendras du ciel...

Mais bientôt Paris s'éveille. Chaque dormeur se glisse lestement hors du lit et s'enquiert en famille de savoir si le Père Noël ne serait pas passé par là. Car la veille,

avant de se rendre à l'église, il avait pris soin de ranger ses chaussures dans la cheminée. Comblés par le Père Noël, les enfants dansent de joie autour de la crèche et du sapin de Noël chargé de friandises. Car d'innombrables Parisiens, notamment ceux venus du nord, adorent le sapin de Noël. D'autres, originaires de la France du centre et du sud, préfèrent par tradition une magnifique crèche. Cependant le message de Noël reste le même pour tous: «Il est né le divin enfant!»

Franz Weber, Noël 1949



Une des superbes et traditionnelles crèches



Circuit de Frontenaud, Bourg-en-Bresse, France

Habitants de l'Ajoie ! Chères Concitoyennes, chers Concitoyens !

Etes-vous conscients que le circuit automobile Safetycar Jura, s'il est réalisé, va dévaloriser toute votre magnifique région ?!

Il la dévalorisera par un bruit assourdissant sept jours sur sept, jours fériés inclus, par la pollution insensée de l'air et de l'eau, par un trafic infernal à travers vos villages et par des routes d'accès devenues indispensables.

S'il est réalisé, vous subirez le sort de vos voisins français de la Bresse où un circuit analogue est en activité. Vous subirez des nuisances dont vous ne pourrez plus vous défendre !

Voici le témoignage révélateur du maire de Frontenaud :

« Au début, j'étais en faveur du circuit. Ici, il manque du travail pour les jeunes. Le bruit des voitures a été limité à 95 décibels, mesuré à 4000 tours. Mais les voitures tournent à 10'000 voire 12'000 tours, et le bruit est insupportable. Dans un rayon de 15 km, les gens subissent la pollution sonore. Des mesures pour limiter le bruit, comme la plantation de haies ou la construction de remparts, ne sont pas efficaces. »

D'autres habitants de la Bresse se plaignent de ne plus pouvoir travailler au jardin ou s'entretenir à l'extérieur des maisons. Ils ac-

cusent: "Les touristes ne viennent plus, et le marché immobilier s'est effondré. Que faire pour quitter la région quand on ne peut même pas vendre sa maison?!"

Voulez-vous vivre le même enfer en Ajoie?

Le promoteur de Safetycar vous promet une limite de 98 décibels pendant la semaine! Savez-vous que cela correspond, selon les experts, à un bruit deux fois plus intense qu'en Bresse?!!

Tout aussi grave: Le circuit de Vendlincourt sera construit dans une zone de protection des eaux, ce qui mettra en danger l'approvisionnement en eau potable.

Etes-vous au courant de ces détails? Etes-vous au courant de l'énormité qu'on veut vous imposer? Les pages que vous tenez en main, révèlent la face cachée du projet qu'on essaie de vous faire avaler.

Dîtes-vous bien que les terrains préservés, les paysages intacts, prennent chaque jour plus de valeur. L'Ajoie, telle qu'elle est aujourd'hui, a une valeur incommensurable. C'est votre patrimoine. Une fois le circuit implanté, ce patrimoine, qui est aussi celui de vos enfants, sera perdu à jamais!

Ne vous laissez pas faire !

HELVETIA NOSTRA

«Safetycar Jura» – adieu l'Ajoie !



«Venez découvrir notre village jurassien où l'art de vivre avec la nature y est grandement apprécié». C'est ainsi que se présente la charmante commune de Vendlincourt sur son site internet.

Et c'est dans cette beauté et cette quiétude qu'un promo-

teur veut installer un enfer de bruit et de fureur en imposant par des méthodes plus que discutables un circuit automobile «Safetycar». Un projet avalisé par les autorités communales et cantonales. Seule une décision du Tribunal fédéral pourrait faire échouer ce massacre d'une magnifique région.

Circuit dédié à l'apprentissage de la conduite automobile, sans compétition prétendait-on, en fixant la limite du bruit à 95 décibels pour le doubler ensuite à 98 décibels; une pollution sonore qui s'étend jusqu'à 15 kilomètres à la ronde. Or, la place d'armes de Bure, configurée de manière comparable au projet Safetycar, parasite son environnement jusqu'à 20 km à la ronde. Et comme pour mieux amplifier et disperser la tonitruance des lieux, on a choisi de placer ce bétonnage sur un plateau en surplomb, la «Charmille», dans les meilleures terres de la région.

Le désastre du circuit de Bresse

Le promoteur de ce projet contre-nature s'est bien gardé d'al-

ler voir ailleurs, examiner les conséquences écologiques et humaines de ses divagations. Les opposants, eux, l'ont fait. Pour découvrir le désastre du Circuit de Bresse, près de Bourg-en-Bresse, en France.

Dans un premier temps le maire de Frontenaud avait appuyé le projet. Comme dans le Jura, les emplois étaient rares et les jeunes quittaient la région. On pensait ainsi créer une nouvelle émulation et des emplois. En plus d'un circuit de vitesse et une piste de kart, on promettait une installation dévolue à la sécurité routière. Seules les deux pistes furent créées. Alors que la limite du bruit toléré est de 95 décibels, les véhicules qui s'entraînent à la vitesse font monter les tours jusqu'à

Comment des terres agricoles de première qualité, irremplaçables, risquent de se transformer en circuit automobile

La Loi fédérale du 4 octobre 1991 sur le droit foncier rural (LDFR) limite l'acquisition de terres agricoles par des particuliers à 2500m². Seul un exploitant agricole est en droit d'acquérir de plus grandes surfaces.

Les 15 hectares de terres convoitées par le promoteur sur la Charmille à Vendlincourt se trouvent en zone agricole. Deux sortes de propriétaires fonciers sont concernés par le projet : des agriculteurs et des particuliers. Aussi le promoteur utilise-t-il deux procédés.

Aux agriculteurs, il offre d'échanger leurs terres contre des terres jusqu'à trois fois plus grandes ailleurs. Pour réaliser ces échanges il trouve 20 ha de terres agricoles chez un propriétaire à Miécourt, d'autres 20 ha à Vendlincourt sur la Charmille chez un agriculteur qui cesse ses activités, d'autres lots encore chez des propriétaires plus petits.

Aux particuliers, il promet deux fois le prix licite du terrain, plus les frais de notaire, plus l'impôt sur le bénéfice, c'est-à-dire environ 10.- par m². (Le prix licite est le prix maximum de vente fixé par le canton : 2,37 frs/m² pour 2009 et pour cette qualité de terres.)

Afin d'avoir les bons terrains à la bonne place, par le jeu des échanges de terres, d'astuces et de promesses de vente, le promoteur aura ainsi réalisé un véritable remaniement parcellaire sur près de 50 ha.

A défaut d'être agriculteur, la loi lui interdisant d'acheter ces terrains agricoles, il agit par personnes interposées en attendant le dézonage de la Charmille en terrain de sport et loisirs.

Dans ses démarches, il semble pouvoir compter sur des appuis dans les sphères supérieures de l'administration cantonale (voir encadré «Note»).

H.N.

Selon l'article 61 al. 1 de la Loi fédérale sur le droit fédéral rural, celui qui entend acquérir une entreprise ou un immeuble agricole doit obtenir une autorisation. Le but de l'assujettissement à autorisation est de garantir que le transfert de propriété corresponde aux objectifs du droit foncier rural, au premier rang desquels figure la concrétisation du principe de l'exploitation à titre personnel. L'autorisation doit être refusée lorsque l'acquéreur n'est pas exploitant à titre personnel. En plus le prix ne doit pas être surfait.

Dans le cas des terrains agricoles que le promoteur veut utiliser pour le circuit automobile à Vendlincourt, un achat par une personne qui n'exploite pas elle-même ces parcelles est illégal, s'il intervient avant la modification de la zone agricole en zone constructible. Le transfert des parcelles à un ou plusieurs agriculteurs en vue de leur vente au promoteur ne peut pas être autorisé, car cela constitue un contournement de l'esprit de la loi. Et l'autorité compétente doit veiller à ce que le prix ne soit pas surfait.

H.N.

12'000 à la minute. Accélération rageuses, freinages brutaux, sifflement des pneus dans les virages, la brutalité des manœuvres ajoute encore à l'insupportable de l'effraction sonore. Une contrainte qui sévit jusqu'à 15 kilomètres à la ronde. A préciser qu'une vingtaine de véhicules pourraient tonitruer en même temps sur le circuit de Vendlincourt. Sans compter les pétarades des karts qui n'ont rien à envier à leurs aînés.

Cerise sur le gâteau, en Bresse le trafic routier a considérablement grossi depuis l'implantation du circuit, surchargeant les installations routières, insuffisantes pour une telle surcharge, ajoutant encore à la forte pollution produite par les véhicules de sport à l'essai ou à l'entraînement. On sait, en effet, que les moteurs de performance recourent à des carburants spéciaux pas respectueux du tout des normes anti-CO₂.

«On voudrait fuir d'ici, mais on n'arrive pas à vendre !»

Un Suisse, retiré depuis des années en Bresse pour la tranquillité du lieu, raconte désespéré: «Je réside à 700 mètres de l'installation. Le bruit est assourdissant. Une conversation normale est impossible aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la maison. Plus personne ne nous rend visite.»

Une habitante de la région, située à 4 km du circuit, pourtant protégée par deux petites vallées et une forêt, se plaint de ne pouvoir profiter de son jardin où le bruit est insupportable, à peine atténué à l'intérieur, toutes fenêtres fermées.

Un viticulteur, à 10 km du circuit, s'est vu contraint d'installer des fenêtres anti-bruit. Et sa région, implantée de char-

mants villages vigneron, inscrits au palmarès des «villages fleuris» est aujourd'hui abandonnée des touristes, chassés par le vacarme ambiant.

Dans la région du Circuit bressien, les habitants sont nombreux à souhaiter déménager. Mais le marché immobilier s'est effondré suite aux nuisances sonores. Maisons et appartements en zone contaminée ne trouvent pas acquéreur. La région est dévalorisée.

Des dérogations scandaleuses

Aux effets primaires et secondaires désastreux du projet de Vendlincourt, viennent s'ajouter des manipulations douteuses. Le promoteur s'est bien gardé d'informer les autorités responsables des véritables enjeux du projet de sorte qu'elles ont accordé des dérogations à la constitution jurassienne et à la loi cantonale.

Dérogation à la Constitution cantonale qui stipule notamment à l'art 45 que «L'Etat et les communes protègent l'homme et son milieu naturel contre les nuisances; ils combattent en particulier la pollution de l'air, du sol, de l'eau, ainsi que le bruit. Ils sauvegardent la beauté et l'originalité des paysages, de même que le patrimoine naturel et architectural.»

Non seulement l'autorité fait fi de ses obligations en sacrifiant une des belles terres arables de la région à des loisirs aujourd'hui plus que douteux en pleine lutte anti-pollution, mais encore elle prend le risque de compromettre l'avenir de l'alimentation en eau de la région. Le secteur «Sur la Charmille» choisi par le promoteur est situé en zone de protection des eaux souterraines. Il a donc fallu que dérogation soit

Rappelons ici la vocation que le Jura se donne dans la délicate protection des eaux:

« La gestion optimisée et globale des eaux constitue un enjeu majeur pour le Jura, principalement pour des raisons hydrogéologiques. L'absence sur le territoire cantonal de grands réservoirs d'eau (lacs) et de cours d'eau sous influence de la fonte des neiges constitue, au niveau suisse, une situation particulière, conduisant parfois à des conditions de stress hydrique temporaire en période de sécheresse prononcée, à l'exemple de l'été 2003.

« La vulnérabilité particulièrement élevée du sous-sol karstique jurassien exige de la part des collectivités publiques la parfaite gestion de la quantité et de la qualité des eaux distribuées et la protection active des milieux récepteurs. En effet, les capacités de filtration et d'autoépuration sont faibles dans les terrains karstiques, en comparaison à des sous-sols constitués de roches meubles.

(...) « Pour les différentes raisons évoquées, il convient de gérer les eaux en respectant les principes du développement durable et en intégrant tous les aspects influençant le système hydrique qualitativement et quantitativement. Ceci est indispensable pour la préservation à long terme des ressources en eau dans le canton du Jura. »

On ne saurait mieux dire en attendant de mieux faire.

donnée au plus haut niveau de l'autorité. De la complaisance? Ou de la complicité? Et tout cela alors que de graves menaces pèsent sur l'alimentation en eau du monde entier et plus particulièrement sur la Suisse si le réchauffement installe des périodes de sécheresse. Il faut se souvenir que cette année, avec un printemps peu pluvieux, certaines communes de chez nous ont dû prendre des mesures d'économie.

La formation routière - un leurre

Est-ce cet essentiel-là, l'eau précieuse, qu'on veut sacrifier à la guignolesque de quelques richards qui veulent faire joujou avec la vitesse? Car le circuit n'est destiné qu'à une clientèle très fortunée (location en semaine de CHF 6'000.- à CHF 7'000.- par jour, le week-end de CHF 10'000.- à CHF 12'000.- par jour).

Prévention et sécurité comme le laisse entendre «Safetycar»

n'est qu'un leurre. Qu'on cesse, en effet, de nous en compter avec la formation routière comme prétexte à cette implantation. Les circuits de formation, tels ceux du TCS, n'exigent nullement des surfaces de 150'000 mètres carrés. La grandeur d'une cour d'école y suffit généralement. Et on voit mal un professeur de conduite et de prévention former des élèves à ces prix-là, exorbitants.

Le temps n'est plus aux jouets pour riches. La nature nous oblige à prendre enfin la vie au sérieux. Le Tribunal fédéral y pourvoira, espérons-le. Jusqu'ici, les autorités communales et cantonales et le tribunal administratif jurassien ont donné leur bénédiction à cette imposture. Il serait temps que les juges de Montbenon mettent un terme à ce scandale!

Association La Charmille
2943 Vendlincourt

Publication intégrale d'une note du Ministre de l'Environnement du Jura

JURA CH REPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

DEPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT

LE MINISTRE

Delémont, le 23 août 2005/bm

Note

Monsieur Jean-Pierre Meusy,
Chef de l'Office des eaux et de la protection de la nature

Monsieur le Chef d'office,

Le 11 août 2005, lors d'une rencontre avec Monsieur Florian Lachat, promoteur du projet précité, en présence de Jean-François Roth, Ministre de l'économie, Jean-Claude Lachat, délégué à la promotion économique, et moi-même, a été évoqué la problématique des différents sites proposés pour ce projet et des études de faisabilité des différents services de l'Etat. Or il s'avère selon Florian Lachat, que le site n° 15 situé au secteur « Sur la Charmille2 » à Vendlincourt, serait celui qui conviendrait le mieux du point de vue du promoteur.

Ce site a cependant été exclu par votre office, étant donné qu'il est situé en zone de protection des eaux souterraines. Néanmoins, afin de permettre l'avancée de ce dossier, je souhaiterais que vous puissiez affiner l'étude concernant ce site et que vous

m'indiquiez sous quelles conditions et suivant quels aménagements spécifiques, l'utilisation de ce site pourrait être accordée.

Délai de réponse : 9 septembre 2005

Par avance, je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Chef d'Office, mes salutations les meilleures.

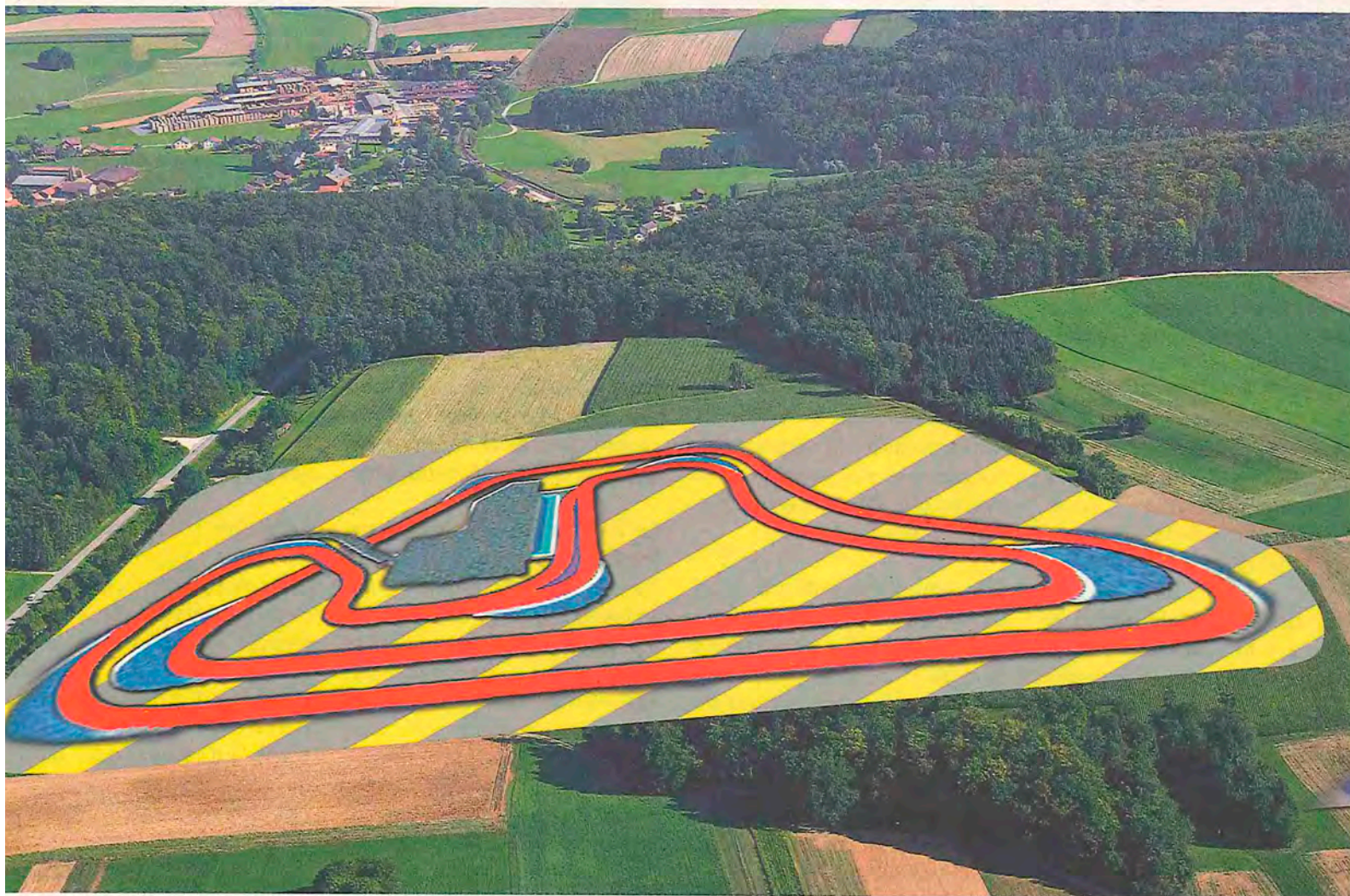
Laurent Schaffter

Ministre de l'Environnement et de l'Equipeement

Commentaire

A lire ce message adressé par le Ministre de l'Environnement du Gouvernement jurassien au Chef de l'Office des eaux et de la protection de la nature, on ne peut douter d'une mise sous pression. Etudier les aménagements spécifiques pour rendre le site compatible avec le projet ce n'est ni plus ni moins que déceler les moyens de contourner les exigences de la loi. Les conditionnels ne dissimulent que mal la volonté d'aboutir. En effet, comment des mesures autres que totalement protectionnistes pourraient-elles sauver le site d'une pollution inévitable? Imperméabiliser le sol, établir un réseau serré d'évacuation? Des mesures aberrantes par leur coût. Mais sans doute, le Ministre de l'environnement saurait-il nous dire aujourd'hui puisque l'autorisation a été donnée, à quelles mesures de protection il entend recourir et quels coûts elles atteindront.

H.N.



La Commission du Conseil national s'est rangée du côté des phoques

Le 6 novembre 2009, la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) a pris une décision de poids : bannir l'importation et le commerce des produits dérivés de phoques en Suisse. Seraient exclus de cette interdiction uniquement les produits provenant de la chasse artisanale des Inuit et d'autres communautés indigènes.

La Commission rejoint ainsi la motion du conseiller national et membre de la CSEC-N Oskar Freysinger, rallié à la cause par Vera Weber. Cette motion s'inspire de la solution de l'UE et veut empêcher la Suisse de devenir une plaque tournante des produits issus de la chasse commerciale. La Commission corrige ainsi la décision du Conseil des Etats qui

avait accepté lors de la session d'automne 2009 une motion de sa propre Commission CSEC allant bien moins loin et qui aurait immanquablement conduit à une ouverture du marché de ces produits en Suisse. La décision unanime de la Commission du National de déposer sa propre motion, ouvre le chemin à une solution qui met le bien-être des animaux au



premier rang afin que cesse le carnage sur la banquise. La motion doit maintenant encore être acceptée par les deux Chambres.

Inutile de dire que la Fondation Franz Weber reste vigilante.

Stop Corrida ! A bas les courses de taureaux !

En prélude aux fêtes de fin d'année, la FONDATION FRANZ WEBER, l'Alliance Anticorrída, France, l'organisation ANIMAL, Portugal, FAADA, Espagne, la Fundacion Altarriba, Espagne, Animaux en Péril, Belgique, CAS International, Pays-Bas et la League Against Cruel Sports, GB, donnent le coup d'envoi de la campagne

«NON AU SOUTIEN DES CORRIDAS !»

une opération d'envergure destinée à informer le groupe Pernod-Ricard du mécontentement des défenseurs des animaux

et plus généralement de tous ceux qui sont de plus en plus sensibilisés à la cause animale. Car si Pernod-Ricard, numéro deux mondial de spiritueux, possède les marques les plus vendues au monde, il est aussi un mécène du milieu tauromachique par le biais de centaines de clubs taurins Paul Ricard dédiés à la cause tauromachique. Ce sont ces mêmes groupuscules, massivement soutenus par leur promoteur, qui ont réussi à faire revivre la corrida dans des villes où elle n'avait plus droit de cité, notamment à Toulouse et Carcassonne.

Il faut en finir avec la barbarie des Corridas!

Les tortures physiques et morales que subissent taureaux et chevaux dans les arènes pour l'amusement des spectateurs sont inimaginables. La lutte contre la honte de la corrida consiste également à couper les sources de financement cachées du milieu tauromachique. Aidez-nous dans cette action que nous menons en collaboration avec nos alliés en France, en Espagne, au Portugal, en Belgique et en Grande Bretagne!

Commandez la carte de protestation à la Fondation et adressez-la, vous aussi, remplie et munie de votre signature, au Groupe Pernod-Ricard! Nous vous remercions!

FONDATION FRANZ WEBER

à commander par poste, par téléphone ou par email à

FONDATION FRANZ WEBER, Case postale, 1820 Montreux 1,

Téléfon +41 (0)21 964 24 24 - FAX +41 (0)21 964 57 36 - E-mail ffw@ffw.ch

www.ffw.ch

McDonald's: davantage de protection animale et de swissness!

La Protection Suisse des Animaux PSA, la Fondation Franz Weber FFW et tous les cosignataires de la présente pétition exhortent la succursale suisse de l'entreprise de fastfood McDonald's à respecter les aspects suivants dans ses achats de viande, lait, produits laitiers et œufs:

- renoncer à des importations posant problème sous l'angle de l'écologie et de la protection animale et miser en lieu et place sur la swissness et la protection des animaux;
- acheter uniquement des produits de fermes suisses respectueuses des animaux et durables. La détention animale de ces dernières doit répondre aux exigences fédérales d'une «détention particulièrement adaptée aux animaux» conformément aux directives des programmes SRPA (sorties régulières en plein air) et SST (systèmes de stabulation particulièrement respectueux des animaux).

McDonald's Suisse fait certes des efforts exemplaires dans les domaines de la protection de l'environnement, du recyclage et de l'abandon de déchets sur la voie publique (littering) et mise adéquatement sur des produits de fermes suisses durables dans ses achats de produits comme les pommes de terre et le blé.

En revanche, McDonald's Suisse ne prête jusqu'ici pas une attention suffisante à la protection des animaux. Ainsi, tant les œufs que la viande de volaille proviennent de détentions animales étrangères ne répondant pas aux normes suisses en la matière, par exemple sous l'angle du genre de détention,

Pétition de la PSA

Plus d'amour
des animaux

Merci

de la taille des troupeaux et de la durée des transports d'animaux. Ces produits doivent de surcroît souvent parcourir de longues distances pour être acheminés en Suisse alors qu'il y aurait chez nous suffisamment de paysans pratiquant une garde respectueuse des animaux qui produiraient volontiers davantage. Pour la Protection Suisse des Animaux PSA, il est intolérable qu'un acteur du marché aussi important que McDonald's Suisse n'accorde pas la priorité voulue au bien-être animal.

Les animaux seraient mieux élevés dans notre pays, dans des exploitations à vocation paysanne, qu'à l'étranger dans des élevages intensifs. De plus, la Suisse a limité la durée de ses transports d'animaux, ce qui fait que les trajets sont le plus souvent plus brefs et ménagent mieux les animaux.

La viande de bœuf de McDonald's Suisse provient certes d'exploitations suisses. Mais le contrat de collaboration exclusif passé avec le fournisseur actuel, lequel avait garanti un bon standard de garde animale avec mise permanente à l'herbage et sortie en plein air, ainsi qu'une exploitation en accord avec la nature, doit être résilié. La Protection Suisse des Animaux PSA appelle de ce fait McDonald's Suisse à miser à l'avenir également, dans ses achats de viande de bœuf, sur des origines particulièrement adaptées aux animaux et à ne pas utiliser de viande de vaches détenues de façon usuelle, lesquelles doivent passer la plus grande partie de leur existence attachées à l'étable plutôt que libres au pâturage.

Nous soutenons la pétition de la PSA

(La pétition peut être signée par toute personne intéressée, indépendamment de l'âge et de la nationalité)

Nom/Prénom	Rue et No	NP	Lieu	*
1				☐
2				☐
3				☐
4				☐
5				☐

* Disposition de protection des données: Vos données sont protégées! La Protection Suisse des Animaux PSA utilise vos données d'adresses à des fins propres uniquement et ne les transmet pas à des tiers. Si vous ne figurez pas encore dans notre banque de données d'adresses et ne souhaitez pas y être inscrit, cochez la case à côté de votre nom.

- Envoyez cette feuille de signatures à l'adresse suivante: Fondation Franz Weber, Case postale, 1820 Montreux 1
- Les feuilles non remplies complètement sont également à renvoyer.



Courrier des lecteurs

Minarets, niqabs et burqas - JFW 89

La chrétienté en orient

J'aimerais réagir à l'article de René d'Ombresson que vous avez publié dans votre No 89. J'ai été surprise par ses inexactitudes et de la méconnaissance de l'orient qu'il traduit. Quand je pense à la chrétienté en orient, je pense aux cloches de l'Eglise Ibrahim Al khalil, dans le quartier pauvre de Kashkoul à Damas, qui sonnent plusieurs fois par jour. Je pense à la fanfare scout qui répète devant la grande Eglise de la Croix dans le quartier huppé de Qassah, toujours à Damas. Je pense aux grandes processions à la période de Pâques, qui traversent la vieille ville. Je pense au monastère Mar Moussa, dans le désert syrien, qui accueille des centaines de visiteurs chaque week-end, chrétien et musulman. Je pense aux familles, chrétiennes et musulmanes, qui visitent l'ancien monastère de Maaloula et qui y brûlent encens et bougies. Je pense aux nouveaux monastères, tout juste ouverts, de Qara, près de Homs, au centre de la Syrie, et celui de la Vierge, tout au nord, près de la ville de Hama. Je pense à tous les lieux saints, en Jordanie, au Liban, en Egypte. Et alors que vous posez la question: à quand des églises chrétiennes en Orient?, je peux vous répondre: mais elles y sont, et très vivantes! C'est le ber-

ceau de la chrétienté et les chrétiens y sont bien visibles. Alors pourquoi assimiler tous les pays arabes, à l'Arabie saoudite?

Nadia Braendle

1257 La Croix-de-Rozon

Loin d'un monde idyllique

La domination de l'Arabie saoudite sur le monde musulman par sa position de gardienne des lieux saints, par son rayonnement intellectuel, appuyé par des moyens financiers plus qu'importants, est un fait incontestable. Il est vrai que certains pays moyen-orientaux et musulmans font une place modeste aux autres religions. Il s'agit là, à de très rares exceptions près, de communautés installées au fil des siècles mais qui rencontrent aujourd'hui de grandes difficultés à survivre en dépit du statut de «dhimmi» dont ils sont sensés bénéficier.

Voyons les faits: En Égypte, l'islam est religion d'État. En conséquence, les pratiques religieuses qui entrent en conflit avec la loi islamique sont interdites. Les non musulmans doivent obtenir un décret présidentiel pour pouvoir construire un lieu de culte. Au Qatar, le gouvernement régule la publication, l'importation et la distribution de la littérature religieuse non-musulmane. Le gouvernement interdit le prosélytisme non-musulman. En Syrie, les églises qui veulent effectuer un service

supplémentaire doivent obtenir un permis gouvernemental. Les sermons sont régulièrement surveillés, de même que les levées de fonds. En Algérie, la loi interdit les rassemblements publics qui ont pour but la pratique d'un culte autre que l'islam. En Jordanie, la peine de mort est prévue pour un musulman qui vend des terres à un juif. Au Yémen le prosélytisme par des non musulmans ainsi que les conversions sont interdits. Le gouvernement ne permet pas la construction de nouveaux lieux de culte s'ils ne sont pas musulmans. On est loin du monde idyllique brossé par Mme. Braendle.

René d'Ombresson

Surpopulation - JFW 89

Penser tout autrement

Je vous présente mes remerciements et félicitations pour l'article «La surpopulation, un sujet tabou» dans le numéro 89 de votre Journal. Ce tabou est maintenant brisé grâce à vous et à votre équipe. Selon moi vous avez écrit là un article historique. Ceci dit, la solution existe. Mais l'humanité devra apprendre à penser tout autrement! Quel programme... Il faut que l'ONU délègue dans chaque pays une Commission d'étude démographique (ou démo-écologique) consultative. Ainsi chaque Etat saura combien d'habitants il peut réellement nourrir, combien d'humains peuvent le peupler sans l'épuiser ni le polluer. Chaque pays pourrait alors revenir au peuplement optimal en quelques générations, par une gestion sérieuse des naissances. Combien de temps faudra-t-il pour faire admettre et appliquer un tel programme?... Mais je n'en

vois pas d'autre: le «développement durable», en effet, est totalement utopique et contradictoire. Il n'en a jamais existé et il n'en existera jamais.

Claude Prélo - 1207 Genève

Mettre des garde-fous

Je remercie votre journal d'aborder la question de la surpopulation. Il est évident que la planète n'a pas assez de ressources pour subvenir au modèle de la consommation des sociétés occidentales, qui actuellement vivent, il faut le reconnaître, sur le dos des pays pauvres et de l'environnement. La prolifération excessive humaine ne s'arrête plus, entraînant avec elle la déforestation, la désertification et l'extinction des espèces. Je ne sais pas si l'homme trouvera un moyen pour contrôler ses naissances, par contre je pense qu'il est nécessaire qu'il mette des limites inaltérables à la destruction de l'environnement. En décrétant des réserves naturelles réservées à l'environnement sur lesquelles l'homme n'aura jamais le droit d'exploiter, ou en établissant des quotas de captures durables (par exemple pour la pêche), l'homme se mettra par la même occasion des garde-fous qui limiteront son expansion dévastatrice, et permettra aux animaux de trouver enfin un espace vital pour exister et éviter leur extinction. L'homme ne peut pas détruire l'environnement et compter en même temps sur celui-ci pour subvenir à ses besoins, il est donc à mon avis primordial de définir ces limites assurant ainsi la pérennité des deux écosystèmes, celui humain et celui de la nature.

Salvatore Giannotta

1007 Lausanne

Une cause plus profonde

Votre article introduit très bien un problème mondial dont on parle peut-être peu explicitement, voire pas du tout dans les médias "tout public". Vous présentez, dans le paragraphe "un grand absent", la surpopulation comme la cause première de bien des problèmes de notre planète. Or, la surpopulation ne peut pas être la "cause première" des problèmes de notre planète, puisqu'il y en a une autre plus profonde : Il est connu que tout peuple, comme d'ailleurs toute population animale, soumis au stress de la lutte pour la survie, du manque de sécurité, a un taux de natalité élevé. D'ailleurs, il est facile de voir dans quels pays ou régions du globe les taux de natalité sont élevés et de comparer avec les conditions de vie et les risques de mort pour se rendre à l'évidence.

Dès lors, il serait peut-être plus judicieux de s'occuper de promouvoir la paix et en premier lieu la sécurité dans ses divers aspects (alimentaire, gîte et santé...) sur la planète afin de réduire "automatiquement", ou disons par voie de conséquence, le taux de surnatalité à un taux nettement plus bas. Or, contrairement à ce que vous dites, il y a beaucoup de choses qui se disent et même se font, malheureusement, dans les back-offices des gouvernements pour enrayer la surpopulation: On cherche des "solutions" pour "diminuer la population"... Et on ne se gêne pas de les mettre en pratique, sans le dire ouvertement bien sûr.

(...)Donc, bravo pour votre article, car il est nécessaire d'en parler. Mais il serait bon de présenter un point de vue qui amène une pro-

motion de la qualité de la vie et de la conscience des valeurs humaines et non pas une banale recherche de solutions pour diminuer le nombre d'êtres humains sur la planète, car ce dernier objectif est facilement dévié en programmes répressifs et de sélection de populations, avec toutes les dérives facilement imaginables.

Pierre Collinet, 1004 Lausanne

Malthus avait raison

Il n'est pas facile de parler du problème de la surpopulation et toutes les organisations contactées pour leur demander de soulever les questions de surpopulation m'ont répondu qu'elles étaient d'accord mais que pour elles ce serait contre productif. Or, sauver les baleines, les loups et toutes les espèces dans un monde saturé est tout simplement impossible. Force est de reconnaître que Malthus avait raison. Il est bien dommage qu'il n'ait pas été compris. C'est dans un esprit de domination et de puissance que chaque nation se réjouit d'augmenter ses ressortissants. Tous les jours la presse nous apprend que tel ou telle commune compte des centaines et des milliers d'habitants.

La France qui possède un INED (Institut National d'Etude Démographique) compte plus de 140 chercheurs qui additionnent, calculent, établissent des pyramides des âges, des pourcentages de procréation pour chaque pays du monde et n'en tirent aucun enseignement. Inutile pour moi de refaire la démonstration d'Alika Lindberg tant elle sonne juste, et bravo à Franz Weber d'avoir publié cet article.

Willy Helfer - 1006 Lausanne

Les hormones de synthèse dans la nature

Le «Journal de Franz Weber» est indispensable ainsi que votre action que nous soutenons.

Toutefois, nous nous sommes souvent étonnés que vous ne traitiez jamais le problème de l'écologie de la personne, l'écologie humaine. Or voici que dans votre numéro juillet-août-septembre, vous abordez le problème de la surpopulation par un angle étrangement paradoxal. Je vous cite :

«Ne serions nous pas plus responsable, à l'heure de la pilule et du préservatif, de contrôler notre prolifération?».

Nous savons que les hormones de synthèse sont une nuisance pour l'organisme féminin, et se retrouvent dans la nature par les urines, ainsi que dans la terre, les légumes et les fruits par l'arrosage. Une prolifération dans les lacs et les rivières de poissons et de serpents de sexe féminin en est une conséquence.

Il ne faut pas se leurrer ni jouer aux prophètes en ignorant que pilule et préservatif ne sont pas utilisés la plupart du temps dans une illusoire philanthropie et le souci de l'environnement ou de l'expansion démographique, mais dans une culture de l'exotisme, de la liberté sexuelle, et sont des instruments qui anesthésient le sens du respect et des responsabilités.

Il est clair que le contrôle de soi pour l'homme et la connaissance de ses périodes de fertilité pour la femme sont les seules méthodes en accord avec la nature. C'est grave de mettre dans la tête

de tant de lecteurs de «bonne volonté», mais souvent manipulables, un encouragement vers une sorte d'eugénisme-soft, un panthéisme latent, Dieu la Nature, et last but not least un clin-d'œil mal documenté à l'homosexualité, méthode contraceptive incontournable ! Les cervidés, comme tous les animaux – sauf l'homme – ont une période de rut limitée dans le temps : le brame du cerf, et le seul contrôle de leur population incombe à la police biologique que représente l'homme-chasseur, soumise à des règles très strictes (mais hélas trop peu sévères en Suisse).

Nous soutenons à fond votre initiative «Sauver Lavaux 3» ainsi que votre lutte contre l'incroyable projet de Vendincoourt.

Sabine de Muralt
1125 Monnaz

Agir sur les causes

J'aimerais vous remercier et vous féliciter pour tout ce que vous faites pour la cause animale, et celle du patrimoine... sans vous, il y a longtemps que de superbes régions de notre beau pays auraient quasiment disparu sous le béton ! Je suis donc très "fière", de soutenir la Fondation Franz Weber ! J'ai lu avec attention les articles de votre dernier Journal, et je suis absolument enthousiasmée ! Enfin, des gens qui "osent" dire les choses telles qu'elles sont, enfin, qui osent nommer la cause n°1 de l'asphyxie de la Terre : la surpopulation, l'explosion démographique que nous connaissons depuis des décennies déjà. "Child Free" convaincue, mon "engagement" est aussi "écologique". Je suis aussi pour arrêter de taxer à tout va, comme si de

l'argent pouvait racheter de l'air ou de l'eau ! Il faut avant tout agir sur les causes, et non déresponsabiliser les plus riches, qui pourront payer, et écraser encore davantage le "petit travailleur" par des taxes arbitraires et exagérées... Votre article criant de vérité à propos du "Cassis de Dijon", que je qualifierais de "poison" pour ne pas devenir vulgaire, m'a également beaucoup interpellée.

Isabelle Crausaz, 1008 Prilly

Le culte de la laideur - JFW 89

Une culture de masse

Mon penchant va tout naturellement vers l'opinion d'Alika, surtout que je suis artiste peintre et sculpteur. Pascal est en désaccord surtout au sujet des vêtements, mais cela est secondaire et découle directement de la source de cette avalanche de LAID dont sont affectés tous les arts (architecture, peinture, sculpture, et même la danse et la musique). L'architecture nous accable de tours en verre et en béton ; la peinture et la sculpture exposent des étrons et des cadavres. Dans ma jeunesse déjà, un rouleau de P.Q. avec une ligne noire au centre était vendu au mètre dans une grande galerie parisienne. La finance s'est emparée de ces horreurs, et les millionnaires rivalisent de prix extravagants, supérieurs à un Van Gogh, un Cézanne ou un Van Dyck. La danse n'est plus qu'une gesticulation saccadée de pantins désarticulés, et la musique devient grinçante. Et ne parlons pas de la musique dite «légère», où des jeunes sans voix soupirent en léchant le micro comme un cornet de glace, ou alors hur-

lent comme certains singes de Madagascar. Chère Alika, sommes-nous les derniers dinosaures de ce siècle ? Ce mauvais goût et ce LAID nous viennent directement de l'industrie de la culture et des loisirs, transmis par les médias, tout comme la violence quotidienne. Ce n'est pas une culture populaire, c'est une culture de masse, qui rapporte de l'argent. C'est pourquoi tout cela est LAID comme la cupidité qui l'inspire.

Sylvie Rabate,

FR-26750 St.-Paul les Romans

Le respect de soi-même et des autres

Je lis toujours attentivement "La petite chronique que personne ne lit" et je la trouve toujours excellente ! Voici mon avis pour Pascal Schwender : c'est intéressant (...), mais je dois quand même faire une petite remarque : Quand on a le respect de son corps et de sa personne, on n'a pas envie de s'habiller avec des pantalons où on l'air "d'avoir chié dans son froc" comme il dit. On a le respect de sa personne, de son habillement et de son entourage, que ce soit en famille ou au travail. Le respect est pour tout, même pour l'habillement. On n'a pas envie d'être choquant pour les personnes de sa famille par exemple. On respecte l'habillement normal, même si c'est la mode loufoque ! Je constate malheureusement que les jeunes suivent la mode comme des moutons. Il faut avoir ses pantalons..., ses t-shirt, ses CD à rendre nerveux, son tatouage, son piercing, son look moderne ! Mais les faiseurs de mode rigolent et s'enrichissent sur leur dos ! J'ai constaté que dans certains pays nous environ-

nant, il y a encore des jeunes qui s'habillent avec sagesse et n'ont pas l'allure qu'on rencontre chez nous !

Plusieurs m'ont dit : dans mon pays, on n'oserait pas s'habiller comme ça. Voilà ma constatation.

M. Pascal Schwendener est jeune, d'accord, et se permet tout. Tout est à la mode, mais tout n'est pas beau ! Quand je vois un garçon bien habillé et bien coiffé, c'est super à regarder et je vois qu'il a le respect de sa personne et le respect des autres. Les filles manquent de sagesse et s'habillent n'importe comment.

Un garçon qui veut chercher une fille féminine, il faut chercher bien loin à l'heure actuelle.

Jeannine Suard

1020 Renens

Eoliennes

Un désastre irréversible

Je vous prie de transmettre notre reconnaissance à Madame Alika Lindberg pour ses articles si clairvoyants, en particulier «La culture du laid». Je partage entièrement l'opinion de Monsieur Edmond Hirschler de Vence !

Quant aux éoliennes, il n'y a pas plus incohérents et irresponsables que les Verts pour prétendre que, ce qui va être un désastre environnemental irréversible, nous évitera le nucléaire ! (L'unique solution serait de réduire notre démographie de 3 milliards d'individus...) Bien que simple citoyenne, souvent je me suis plainte auprès de nos divers départements fédéraux des réalisations scandaleuses telles que Vendlincourt, disparition alarmante de nos terres uniquement dans des buts mercantiles (Lidl, Aldi...). Nous sommes en plei-

ne décadence ! Et avec l'extinction de la logique, partie innée de l'intelligence dont notre espèce se targue, parmi les responsables de tous les domaines, notre tâche sera toujours plus ardue : Voir les incohérences commises par le WWF avec la réintroduction des prédateurs, les Open Air de Pro Natura, les lâchers de ballons des Verts et leur soutien aux éoliennes alors qu'ils se disent protecteurs de l'environnement et de la Nature !

Colette Cerf

1586 Vallamand-Dessus

On industrialise les crêtes jurassiennes

Je me permets de vous faire part de mon inquiétude quant à la prolifération de projets de parcs éoliens disproportionnés sur les crêtes jurassiennes. Hier dans la presse (quotidien jurassien) un parc éolien de 17 éoliennes est prévu sur la crête au dessus de Delémont à 800m (hors du plan directeur cantonal, volonté du maire de Delémont pour faire un coup d'éclat, propriétaires largement payés, promoteur genevois, ...). Scandale total. La population jurassienne ne voit rien venir, sous prétexte d'énergie renouvelable on industrialise nos crêtes. Il faut que les milieux de la protection du paysage réagissent.

Valer Petignat

2852 Courtételle

1939 - 1945 : Notre patrie, pays héroïque

Le 3 septembre 1939, la France et l'Angleterre déclaraient la guerre à l'Allemagne qui attaquait la Pologne conjointement à la Russie laquelle se railla ensuite aux Alliés. Disposant d'une armée de 600'000 hommes

alors qu'elle ne comptait que quatre millions d'habitants, la Suisse résista farouchement. En 1938, l'Autriche signait l'Anschluss et la Tchécoslovaquie s'ouvrait à l'Allemagne. A part la Finlande qui se défendit contre la Russie, et la Suède qui se tint hors conflit, les pays d'Europe centrale capitulèrent aux forces de l'Axe ou aux Alliés. Et l'Italie, elle aussi, fut envahie, en 1944, par les Alliés réputés «libérateurs». L'Allemagne survola notre ciel 140 fois en neuf mois afin de bombarder le sud de la France. Néanmoins, après 81 combats, nos pilotes affrontèrent avec succès la Luftwaffe parfois même à un contre 12. De leur côté, les bombardements alliés frappèrent 55 de nos localités faisant, entre autres, 40 morts à Schaffhouse. * A Genève, des bombes furent larguées sur le Pont Neuf le 12 juin 1940, au lendemain de l'entrée en guerre de l'Italie qui fut d'abord accusée de cette agression perpétrée de fait par l'Angleterre. Quant à notre peuple, il se montra d'autant plus héroïque vu qu'en refusant de laisser fouler son sol par les troupes étrangères, il brava les Alliés pour qui notre territoire s'avérait le meilleur point stratégique visant à attaquer les forces de l'Axe.

* Texte souligné : voir lettre «Une armée inutile ?» d'Alexandre Burger, parue dans la Tribune de Genève du 21 novembre 1989.

Martine Boimond
1996 Basse Nendaz

Merci l'Europe, merci l'UE!

Continuellement sollicités, les gens ne savent plus ce qu'ils veulent vraiment, ils

s'étourdissent et les jeunes surtout sont tellement «comblés» qu'ils deviennent débilés. On veut tout et tout de suite, on croule sous les crédits, on n'admet plus la difficulté et si ça ne tourne pas comme on veut: on va tirer la sonnette et demander de l'aide à la communauté. Avant par fierté, jamais on ne l'aurait fait!... Les paysans autrefois nous nourrissaient et ne nous coûtaient pas un sous... maintenant (au lieu de millions ils ne sont plus que quelques milliers) ils croulent sous leurs machines, leurs hangars à perte de vue où croupissent des milliers de pauvres bêtes! L'horreur encore et toujours: merci l'Europe... La Roumanie qui vient de rentrer dans l'UE va subir le même sort. Les pauvres petits paysans qui vivaient bien ne le peuvent plus et sont obligés de vendre... mais ça profitera encore à certains: un

de ces «apôtres» est venu dire à la Télé qu'il avait 750 vaches: qui dit mieux? Notre société est bien malade et la planète fait tout ce qu'elle peut pour limiter notre stupidité, mais pour combien de temps?...

Mme. A. Clamaron
FR-38280 Villette d'Anthon

Pas pour moi mais pour mes chats

Les propriétaires de la maison que j'occupais depuis 17 ans ont exigé sa restitution. Ma situation est des plus aléatoires! Je n'ai pas retrouvé, à Genève et dans ses environs, un logement acceptable, dont le loyer correspondrait à ma retraite. Je suis actuellement domiciliée chez ma fille, mais je me trouve le plus souvent à Zurich chez ma parenté, et des deux points géographiques, je cherche où m'établir avec mes deux chats de 12 ans.

C'est très difficile. Mes deux chats ont l'habitude de sortir et ne connaissent pas les dangers de la circulation, puisque j'ai habité dans le haut du village d'Hermance. A leur âge, il est impossible de les enfermer dans un appartement: je me suis mise en contact avec des comportementalistes jusqu'en Amérique! Tous sont formels.

Suisse de Zürich, il est incroyable que je ne puisse trouver un logement acceptable à Genève ou dans ses environs: Etre à la retraite et posséder des animaux est inconcevable pour les Régies. Alors, peut-être, pouvez-vous me suggérer quelque chose, puisque ce ne serait pas pour moi, mais pour mes deux chats.

Cornelia Fernandes Bessard -
1247 Anières

Qui est l'auteur de cette superbe courtepoinTE en quilt?

Qui a exécuté et offert ce magnifique «bouquet de roses» à Franz Weber pour son 80ème anniversaire en juillet 2007 ? Nous nous adressons à la généreuse personne: Faites-vous connaître, chère inconnue, cher inconnu ! Ecrivez-nous ! Franz Weber voudrait vous remercier.

Judith Weber
Fondation Franz Weber,
Case postale
1820 Montreux





Le procès des massacres de baleines et de dauphins

commis par les Iles Féroé, La Norvège, l'Islande, le Groenland et le Japon

devant la Cour Internationale de Justice des Droits de l'Animal

Lundi, 22 février 2010 de 9.00 h à 16.00 h

Centre International de Conférences de Genève (C.I.C.G.)

17, rue de Varembé, CH-GENEVE

Langues de conférence : français, anglais, allemand (traduction simultanée)

Les débats seront suivis par la presse



Inscription auprès de FONDATION FRANZ WEBER, case postale, 1820 Montreux 1

Attention: Les places dans la salle d'audience sont limitées.

Veuillez nous avertir le plus rapidement possible si vous désirez assister au procès.



INFORMATION

FONDATION FRANZ WEBER, case postale, CH-1820 Montreux, Tel. 021 964 42 84 oder 021 964 24 24, Fax 021 964 57 36, E-mail: ffw@ffw.ch, www.ffw.ch



Chili con Grand V

avec Hachi «Maison»

pour 4 personnes

3 cuillères à soupe

100 g

3

100 g

¼ - 1

1½ cuillère à café

2 cuillères à café

½ cuillère à café

½ cuillère à café

1 cuillère à café

¼ cuillère à café

400 g

2-3

3 cuillères à soupe

1 cuillère à soupe

d'huile d'olive

d'oignons finement émincés

gousses d'ail pelées et finement émincées

de poivrons verts finement émincés

Jalapeño-Chili, finement émincé

(Quantité selon souhait)

de cumin moulu

de paprika

de thym séché

de sauge séchée et émiettée

d'origan sec

poivre de cayenne

Hachi „Maison“ Grand V

tomates pelati en conserve,

égouttées, finement émincées

de coriandre fraîche émincée

sel

fécule de maïs

Variante (comme accompagnement ou à ajouter au Hachi „Maison“)

200 g

de lentilles brunes ou brunâtres-vertes, sélectionnées

150 g

de haricots rouges cuits ou haricots Kidney en conserve, bien égouttés

(attention : temps de cuisson prolongé d'env. 20 minutes et ajouter env. 1 l d'eau)

Réchauffer l'huile dans une casserole de grandeur moyenne à une température moyenne à supérieure, y ajouter oignons, ail, paprika et jalapeño, faire cuire pendant 3 minutes jusqu'à ce que le tout soit légèrement coloré, continuer de moyenne à basse température pendant 3 minutes en remuant et ajouter les herbes et épices. Ajouter le hachi „maison“, les tomates, le coriandre, saler et faire revenir. Laisser mijoter à basse température pendant 20 minutes.

Mélanger la fécule de maïs avec 3 cuillères à soupes d'eau et ajouter au chili. Faire revenir et laisser mijoter pendant 10 minutes, en remuant de temps en temps.

Servir joliment dans des bols à soupe, accompagner de pain pita, de tortillas chaudes, de guacamole, d'une salade verte, ou encore de riz de purée de pomme de terre.

Vous pouvez préparer le Chili con Grand V la veille et le garder au frais pendant 24 heures. Si nécessaire, ajouter un peu d'eau pour le réchauffer.





Tartare forestière

avec crème gourmande Forestière Grand V

En entrée pour 8 personnes, en plat principal pour 4

4 grandes pommes de terre (600gr) cuire avec la peau, éplucher et couper en cubes de 1 cm

40 gr d'oignons hachés fin
10 gr d'huile d'olive
1 botte de ciboulette coupée fin
Sel et poivre

Bien mélanger tous ces ingrédients

2 verres de Crème gourmande Forestière
remuer pour affiner

Mélanger les pommes de terre à la crème forestière tout en se gardant de défaire les cubes de pommes de terre.

Confectionner 8 ou 4 „steaks“ à l'aide d'une cuillère, servir avec une salade et des toasts.





Recettes GrandV

Corbeille-Cadeau

Un cadeau parfait pour un être aimé, pour lui faire connaître les produits végétariens Grand V, ou simplement pour lui faire plaisir.



Corbeille contenant:

1x Terrine « Grandhôtel » 250 gr,
1x Crème gourmande Forestière 200 gr,
1x Seitan Traditionnelle 200 gr,
1x Hachi maison 200 gr,
1x Rillettes Gourmet Party 200 gr

Pour seulement: CHF 65.-

L'équipe Grand V vous souhaite de joyeuses fêtes !

Terrine „Grandhotel“

Nouveauté absolue dans le domaine de la terrine. Jusqu'à présent, il était difficile de trouver des terrines végétales sans gélatine ou œufs. Vous pouvez servir cette terrine savoureuse comme il vous plaira: en entrée, en repas léger ou en repas principal, accompagnée de pommes de terre cuites et d'une salade. **Composition:** La terrine est composée de fines tranches de Seitan, et elle est remplie de Tofu fumé, d'herbes, de pistaches, de crème et d'épices divers.

«Rillettes» Gourmet-Party

A varier selon les goûts: cette pâte à tartiner piquante s'emploie aussi bien sur des tranches de pain, sur des crackers, pour décorer des créations d'apéritifs ou diluée avec du lait ou du bouillon de légume comme sauce à tremper pour légumes et pain, ou encore pour farcir des pommes de terre au four, etc. **Composition:** Tofu, noix, moutarde, herbes fraîches, épices.

Seitan mariné belle jardinière

La première création de notre ligne antipasti. A picorer comme apéritif, coupé en petits morceaux pour agrémenter la salade, etc. Idéal comme en-cas. Un délice!

Composition: Le plat est fait de légumes marinés relevés tels que céleri, oignons, carottes, choux fleur, et de cubes de seitan rôtis, le tout rehaussé d'herbes de Provence: basilic, thym etc. (produit végétalien)

Emincé «Bombay»

Un délire des sens! Vous serez enchanté par la grande variété des arômes de ce curry équilibré – et vos invités apprécieront! A servir avec du riz, de l'Ebli, des lentilles, etc. **Composition:** Epices variés, oignons, mélanges de curry, Seitan émincé. (produit végétalien)

Stroganoff de seitan GrandV

Un émincé de seitan accompagné d'une sauce raffinée mais douce, que vous pourrez assaisonner et relever à votre goût. Poivre blanc, poivre de Cayenne et Tabasco s'y prêtent à merveille, tandis que des lanières de poivrons viendront ajouter la dernière touche. A servir avec du riz, avec de la polenta ou même des rôtis. L'alternative idéale au Stroganoff original!

Spezzatino di seitan alla nonna

«Con tutte le saporì della cucina italiana», de petits morceaux de seitan, une sauce tomate succulente et beaucoup d'herbes fraîches. Il s'agit d'un produit à

double emploi: utilisé comme met complet ou comme sauce «al sugo», il s'accorde à merveille à toutes les sortes de pasta. Vous pouvez également en napper des légumes de saison, les saupoudrer ensuite de parmesan et gratiner le tout au four – et vous avez un repas complet avec le «Buon gusto della cucina italiana». (produit végétalien)

Emincé «Saveur d'Asie»

Un plat piquant et savoureux qui vous emmène en Asie, le temps d'une évasion culinaire. Vous pouvez affiner ce plat de base de diverses variations créatives. A servir avec du riz basmati par exemple. **Composition:** Seitan émincé, légumes Sichuan, huile de sésame, Sweet Chili, bouillon de légumes et épices. (produit végétalien)

Emincé «Traditionnelle»

Qui ne connaît pas l'Emincé Zurichois! Vous pouvez utiliser ce plat «Gastronomique» dans sa version originale ou ajouter des ingrédients à votre guise. Accompagnez de röstis. Très bon également avec des pâtes. **Composition:** Seitan émincé, champignons frais, crème, bouillon de légumes.

Hachi «Maison»

Le hachis et cornettes, un met classique redevenu tendance que nous offrons désormais en variante végétarienne. A accompagner de nouilles, Röstis, purée de pommes de terre, de riz, etc. **Composition:** hachis de seitan et sauce brune. (produit végétalien)

Crème gourmande „pomodori“

Tofu, tomates séchées, herbes, épices

Crème gourmande „basilico“

Tofu, basilic, roquette, herbes italiennes, épices

Crème gourmande „forestière“

Tofu, champignons, huile à la truffe, épices

Ces crèmes sont parfaites sur des crackers ou sur du pain frais. Délicieuses également dans les sandwiches. Autres possibilités: Comme farce pour tomates ou poivrons, comme sauces savoureuses accompagnant les pâtes. L'ingrédient principal en est le tofu, travaillé en une fine purée et fournissant toutes les protéines nécessaires. C'est ainsi que ces crèmes remplacent, entre autre, le jambon, le salami, le fromage etc. d'une façon naturelle, saine et délicieuse. Les 3 crèmes sont végétaliennes.

Commande de Produits GrandV



Quantité	No art.	Article	Unité	Contenu	Prix en CHF	Total
_____	0002	Terrine «Grandhotel»	Terrine 1/2	250 gr	CHF 17.50	_____
_____	0003	«Rillettes» Gourmet-Party	Verre	200 gr	CHF 12.00	_____
_____	0004	Crème gourmande «Basilico»	Verre	200 gr	CHF 11.50	_____
_____	0005	Crème gourmande «Pomodori»	Verre	200 gr	CHF 13.70	_____
_____	0006	Crème gourmande «Forestière»	Verre	200 gr	CHF 14.85	_____
_____	1001	«Traditionnelle» Emincé	Verre	200 gr	CHF 9.70	_____
_____	1005	«Traditionnelle» Emincé	Verre	400 gr	CHF 14.65	_____
_____	1002	«Saveur d'Asie» Emincé	Verre	200 gr	CHF 8.75	_____
_____	1006	«Saveur d'Asie» Emincé	Verre	400 gr	CHF 12.15	_____
_____	1003	«Célestine Bombay» Emincé	Verre	200 gr	CHF 10.30	_____
_____	1007	«Célestine Bombay» Emincé	Verre	400 gr	CHF 15.75	_____
_____	1004	Stroganoff	Verre	200 gr	CHF 10.70	_____
_____	1008	Stroganoff	Verre	400 gr	CHF 16.50	_____
_____	1010	Seitan belle jardinière	Verre	200 gr	CHF 9.80	_____
_____	1009	Seitan belle jardinière	Verre	400 gr	CHF 14.60	_____
_____	1011	Spezzatino alla nonna	Verre	200 gr	CHF 11.00	_____
_____	1012	Spezzatino alla nonna	Verre	400 gr	CHF 16.25	_____
_____	1013	Hachi «Maison»	Verre	200 gr	CHF 11.50	_____
_____	1014	Hachi «Maison»	Verre	400 gr	CHF 16.70	_____
_____	7001	Corbeille cadeaux (1x Rillettes Gourmet-Party, 1x crème Forestière, 1x Seitan Traditionnelle, 1x Hachi maison, 1x 250 gr Terrine,)				
		Corbeille			CHF 65.00	_____
		Port et frais emballage écologique			Total	_____

Nom/Prenom: _____

Adresse: _____

Code postale, lieu: _____

Téléphone: _____

Date: _____

Signature: _____

Talon de commande, à envoyer à la Fondation Franz Weber, «Grand V», case postale, 1820 Montreux, Fax 021 964 57 36

Fini à l'expédition dans les trois jours ouvrables

Commandez par Internet: www.grandv.ch

Giessbach, un monde à part



GISSBACH

Giessbach dans un paysage hivernal féérique

Le Grandhotel Giessbach, un hôtel qui sommeille en hiver?

Pas tout à fait – De petits salons intimes et feutrés ainsi qu'une cuisine de tout premier ordre vous attendent au beau milieu d'un paysage hivernal féérique.

Une expérience unique et séduisante dans la chaleureuse atmosphère de Giessbach.

Que cela soit pour une fête de famille, d'anniversaire, d'entreprise ou un dîner de Noël, l'équipe de Giessbach est à votre disposition sur réservation.

Salles de 15 à 70 personnes

Hébergement possible à partir de 20 personnes

Pour de plus amples informations appelez-nous au : +41 (0)33 952 25 25

